BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

A TOUTES LES PERSONNES QUI AIMENT A BIEN CONNAITRE LES LIVRES QUI PARAISSENT,
SOIT POUR LES LIRE ELLES-MÊMES,
SOIT POUR EN PERMETTRE, EN CONSEILLER OU EN DÉFENDRE LA LECTURE

Paraissant le 15 de chaque mois

TOME LXVIII

JUILLET A DÉCEMBRE 1883

On s'abonne à Paris
AU BUREAU DE LA *BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE*
RUE BONAPARTE, 82
EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER
Chez tous les libraires

2359. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. A. RETAUX.

des possessions de l'Angleterre dans l'Orient, depuis Aden et Périm jusqu'à Hong-Kong, sans parler de l'Australie, qui n'appartient déjà plus à l'Asie. La seconde partie est consacrée à Madagascar. Elle se compose de sept chapitres où sont traitées ou au moins effleurées les questions les plus diverses. La géographie de l'île est d'abord esquissée ; puis elle fait place à une histoire de Madagascar depuis le temps où elle fut découverte (1506), jusqu'à l'année 1880, où M. Cassas dut quitter Tananarive et s'installer à Tamatave. Nous apprenons ensuite ce qu'est la population malgache, de quels éléments ethniques elle se compose, quelle organisation sociale et politique elle possède, quelles sont les richesses naturelles du pays au point de vue de la flore et de la faune, quelle place la religion catholique tient dans la contrée, à côté des sectes protestantes et du fétichisme. Dans les trois derniers chapitres du livre, l'île Bourbon est étudiée sous les faces les plus diverses.

Maintenant que j'ai à formuler mon jugement sur cet ouvrage, j'éprouve quelque hésitation à donner ma pensée tout entière. M. Charles Buet est un écrivain bien sympathique, et il désarme d'avance les critiques par la modestie avec laquelle il parle de son œuvre. Mais je ne voudrais pas, même pour lui plaire, me soustraire au devoir qui incombe à la vraie critique : celui de dire la vérité sans faire acception des personnes. Je vais donc signaler brièvement les défauts que j'ai cru remarquer dans ce travail, afin que l'auteur puisse les faire disparaître, s'il y a lieu, dans une prochaine édition.

Le plan du livre est assez défectueux, et je n'ai pas toujours vu comment ses différentes parties se reliaient les unes aux autres. Trop souvent l'auteur abandonne une explication et même l'exposition d'une idée, avant d'avoir dit ce qui était nécessaire pour satisfaire l'esprit du lecteur. Cette remarque s'applique surtout aux pages où sont énumérés ou décrits les végétaux et les animaux de Madagascar et de l'île Bourbon. M. Charles Buet nous a bien avertis dans la préface qu'il ne prétend donner que « des notes rapides, » et nous savons tenir compte des circonstances dans lesquelles il a écrit son livre. Je regretterai néanmoins qu'il se soit trop désintéressé de sa renommée littéraire, en se livrant à une composition si hâtive.

Le style lui-même se ressent de cette précipitation. Il n'est pas toujours correct, et l'on se demande si c'est bien M. Charles Buet qui a pu écrire : « Les ombelles dentelées du latanier... se mêlent

aux massifs de jamrosa, de lauriers-roses et d'orangers, dont les parfums imprègnent l'air d'un parfum en même temps âcre et suave. » Un écrivain catholique ne nous dirait pas non plus, en employant la plus impropre des expressions, que « les protestants communient sous les espèces du pain et du vin », s'il n'était pas trop pressé d'achever son ouvrage. L'auteur a laissé subsister une phrase où les singes sont appelés « hommes dégénérés ou embryons humains » ; s'il avait eu le temps de se corriger, il aurait fait ressortir l'ironie de sa pensée, en trouvant des termes propres à montrer qu'il n'est pas darwiniste.

Les illustrations de ce livre sont nombreuses, et plusieurs d'entre elles sont de petits chefs-d'œuvre. Oserai-je dire cependant qu'avant de songer à toute espèce de dessins ou de gravures, il était nécessaire de nous donner au moins une carte de Madagascar et de l'île Bourbon ? Pour suivre les descriptions de M. Ch. Buet, j'ai été obligé de recourir à un atlas allemand, dont les détails ne concordaient pas toujours avec ceux de l'ouvrage français, et dont l'acquisition n'est pas à la portée de toutes les bourses. Ces deux inconvénients, je n'en doute pas, décideront M. V. Palmé à illustrer d'une ou de plusieurs cartes les éditions postérieures d'un livre que j'aurais voulu louer plus complètement.

H. Nadalet.

A. — 16. **PAPES** (les), par le P. Marin de Boylesve, S. J. Seconde édition, corrigée et augmentée. 1 in-12 de 334 p. (1882). Paris, Haton. 2 fr. 50.

A. — 17. **JÉSUS-CHRIST**, par le P. Marin de Boylesve. 1 in-12 de 256 p. (1882). Paris, Haton. 2 fr.

Les utiles ouvrages du R. P. de Boylesve finissent par ne plus se compter : c'est aujourd'hui une bibliothèque, où tous les sujets, à peu près, de la défense religieuse et de la littérature chrétienne ont leur volume spécial. Honneur à ces infatigables apôtres de la saine parole et de la vérité ! Et le P. de Boylesve est complet dans ses doctrines : point de faux libéralisme, point de concessions et d'esprit révolutionnaire, point de divagations autour des principes, point d'hésitation sur le droit ou sur ses représentants. Quand il veut dire une chose, c'est bien cette chose-là qu'il dit, carrément, nettement, et toujours dans la langue élevée de ceux que Saint-Simon appelle « les honnêtes gens ».

Ce n'est pas que le livre des *Papes* soit un ouvrage accompli dans la forme : il y manque un plan, des divisions générales, un enchaînement arrêté ; on dirait plutôt d'un recueil de *tracts*, ou petits traités séparés, pouvant à la rigueur se faire suite. Ce morcellement, du reste, peut plaire à des lecteurs d'une certaine catégorie, qui se soucient médiocrement de la suite des idées ou de leur agencement, pourvu que la page présente les intéresse et les instruise. Or, ils auront cela ici, et très-abondamment. Le livre est écrit avec mouvement et entrain, et la matière en est fort riche, fort étendue, fort diverse : car ce sont les fastes de l'Église rattachées, comme il convient, aux souverains-pontifes.

Le P. de Boylesve, déroulant l'histoire, nous montre que Jésus-Christ, proclamé roi dans l'inscription du Calvaire, dans les trois langues qui sont les organes de la foi en Dieu, de la philosophie, de la force humaine, n'a cessé d'exercer cette royauté, non-seulement par lui-même dans la protection dont il entoure son Église, mais par les héritiers de l'autorité de S. Pierre. Hérésies, persécutions, obsessions, confiscations, exils, hostilités voilées, ont pu s'applaudir un moment d'avoir vaincu : au fait, et comme conclusion rendue indiscutable après dix-huit siècles d'expérience, l'Église et la Papauté ont toujours eu le dernier mot. Telle est la pensée de fond. Le livre, pourtant, est moins une œuvre de polémique que de récit et d'exposition. Il s'y rencontre de très-belles pages, d'une véritable éloquence, et tout l'ouvrage est parfaitement écrit. Le nom de l'auteur en était d'avance une sûre garantie.

Dans ces volumes a l'usage de tout le monde, des moins instruits par conséquent comme des autres, il nous semblerait bon de traduire la parole du Seigneur *Portæ inferi non prævalebunt* par *les puissances de l'enfer*, qui est le vrai sens : *portes* ne dit rien, et est même un sujet d'étonnement pour ceux qui ne savent pas les usages de l'Orient et les figures qui en ont été tirées. Il en serait de même, si c'était ici le lieu de le dire, du mot *confessor* appliqué aux saints non martyrs, et qui, traduit par *confesseur*, brouille les idées des bons fidèles en plus de soixante fêtes de l'année.

Le livre *Les Papes* est à vivement recommander pour les bibliothèques paroissiales. Ce serait aussi un excellent texte pour des lectures en commun.

Jésus, étant donc le Roi éternel, doit éternellement régner : *heri et hodiè, ipse et in sæcula*. N'a-t-il pas été dit aussi : *Oportet illum re-*

gnare? Tel est le sujet du second écrit du P. de Boylesve. Les divisions apparentes y manquent un peu, mais le fond est solide, la rédaction pleine de vie. Les titres courants des paragraphes,rédigés avec une certaine originalité d'expression, piqueront la curiosité du lecteur.

Notre-Seigneur nous est présenté, dans cette série de très courts chapitres, au sein de son éternité, au moment de la création, à l'heure de la chute, à celle de la promesse, et durant toute l'ancienne loi ; puis il apparaît à nos yeux en se faisant homme. Nous l'admirons dans les miracles par lesquels il établit les titres de sa mission, et notre attention s'arrête à méditer les noms qui lui sont attribués : ***Fils de l'Homme, Alpha et Oméga, Échelle de Jacob, Jésus, Jésus le Christ.*** En lui encore nous découvrons le ***prophète,*** le ***philosophe,*** le ***poète,*** l'***orateur.*** Nous nous asseyons à ses pieds pour entendre de sa bouche divine le sermon sur la montagne et les huit béatitudes ; nous apprenons de lui, dans l'oraison dominicale,à prier le Père céleste. — « La croix fut,et sera toujours,et la chaire du haut » de laquelle Jésus-Christ enseigne et résume tout son Évangile,et le » trône du haut duquel il domine et gouverne le monde par son » Église, et l'autel sur lequel, comme victime et comme prêtre, il » réconcilie le ciel et la terre, l'homme et Dieu, par le sacrifice et » par le sacrement de l'Eucharistie, par la messe et par la commu- » nion. La croix résume Jésus-Christ tout entier, et Jésus-Christ par » la croix est le prophète, le roi, le prêtre, le sauveur. » (P. 231).

Le côté de piété pratique de l'ouvrage est dans les réflexions et retours qui se dégagent des sujets. Enfants et serviteurs du Sauveur roi, nous devons aimer son règne, l'appeler de nos vœux, travailler à l'affermir autour de nous,et pour cela l'établir fortement dans notre propre cœur.

V. Postel.

4. — **18. PATRIE AVANT TOUT (la)** par F. Dieny. 1 vol. Paris, Hetzel. 2 fr.

Les malheurs de la Patrie ont ce résultat consolant de la rendre plus chère à ses enfants et de les rassembler au nom de la haine qu'ils doivent à l'ennemi commun : ce fait s'est produit en 1875 et il est tout à l'honneur des monarchistes, sans vouloir diminuer la part qui revient aux autres.

aujourd'hui conservé dans la basilique de Saint-Sernin avec une multitude de reliques insignes qui font de ce sanctuaire l'une des églises les plus vénérables du monde chrétien. La gloire posthume de saint Gilles a eu bien d'autres vicissitudes qui sont toutes énumérées et racontées ; nous les suivons avec un vif intérêt jusqu'à l'heureuse découverte de son tombeau, qui eut lieu en 1865. Suit une liste alphabétique de toutes les localités qui possèdent des reliques du saint abbé, avec une notice sur leur nature et sur leur provenance, chaque fois qu'il a été possible de recueillir quelques renseignements (p. 349-399). Le dernier chapitre tout entier est consacré à l'histoire de celles qui sont conservées à Bruges, dans l'église fondée en 1240, sous le vocable de Saint-Gilles. C'est une véritable monographie de ce sanctuaire, dans laquelle le lecteur rencontre une foule de renseignements sur l'état des esprits et de la société (p. 400-472). Le volume est terminé par un appendice avec des notes supplémentaires (p. 473-505).

A un point de vue où se placeront beaucoup de lecteurs, la troisième partie est la plus importante ; elle occupe tout le deuxième volume, 792 pages bien remplies. Le savant auteur étudie d'abord l'origine du culte de saint Gilles en Belgique et dans le Nord de la France. Là encore il se trouve des difficultés qui demandent une critique pénétrante car plusieurs documents ont été fortement altérés. Si quelques points restent obscurs, il est certain que dès les premières années du XIe siècle le culte du saint abbé était établi et reconnu dans le diocèse de Cambrai et plusieurs sanctuaires lui étaient consacrés. Le docte historien conduit ensuite son lecteur, de diocèse en diocèse, partout où un autel portait le nom du saint anachorète. Avec la manière habituelle de M. Rembry de condenser une foule de données positives et de textes originaux, on rencontre incessamment des traits originaux, des faits, des expressions qui servent à caractériser un personnage, une population, une époque. Une partie particulièrement riche des documents fournis par M. Rembry est celle de la liturgie ; il y a là matière pour un supplément aux grands recueils de D. Martène. Signalons en particulier la curieuse liturgie de la bénédiction de l'eau de Saint-Gilles. Combien de données précieuses aussi sur des livres rares et presque introuvables, sur les corporations et sur tout l'ensemble des mœurs d'autre fois.

Il faut signaler d'une manière toute spéciale l'étude sur les pèlerinages au tombeau de Saint-Gilles. Ce sanctuaire devint si célèbre

qu'on y allait comme au tombeau des saints apôtres à Rome ou à Saint-Jacques de Compostelle. Il y avait différentes classes de pèlerinages : les uns purement spontanés et dus à la dévotion individuelle, les autres imposés à titre de pénitence et rachetables par des compensations jugées équivalentes, pour lesquelles même il y eut des tarifs réglés ; il y eut même de ces pèlerinages compris parmi les conditions des traités de paix entre les communes et les seigneurs féodaux.

Tous ces détails amènent nécessairement la description d'une foule d'églises, de chapelles, de reliquaires, d'objets d'art, de fêtes ; il y a là comme un musée des plus variés et des plus instructifs. Ce musée se trouve complété par d'excellentes planches parmi lesquelles nous distinguons la fine reproduction du superbe tableau de Hans Meneline, représentant le saint en compagnie de sa biche fidèle.

Nous ne pouvons nous étendre plus longuement, mais nous finissons avec le regret d'être impuissants à donner une idée complète de la richesse des documents compris dans ces deux beaux volumes. Monument véritable d'érudition et de critique solide. Ouvrage excellent qui fait faire un pas à la science hagiographique et historique.

Dom Paul Piolin.

A. — 23. SERMONS DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU JEAN-BAPTISTE-MARIE VIANNEY, curé d'Ars. 4 vol. in-18 jésus de XII-416-472-412-298 pp. (1883). Lyon, Vitte et Perrussel. 15 fr.

Tout le monde a lu l'admirable *Vie du Curé d'Ars* par M. l'abbé Monnin, et tout le monde se souvient du concours extraordinaire qui se faisait autour de la chaire du vénérable Vianney pour entendre ses instructions. L'homme de Dieu paraissait là revêtu d'un pouvoir merveilleux sur les âmes ; on n'avait, assurément, pas vu chose pareille depuis les Grignon de Montfort et les Bridayne. Il y a donc, pour les catholiques, un puissant intérêt à posséder ces discours d'un apôtre contemporain que Rome s'apprête à élever sur les autels, et qui fit sur les multitudes une si profonde impression. — Toutefois, les *Sermons* ne sont point de la grande époque du vénérable ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas les confondre avec les

fameux *Catéchismes* pour lesquels l'église d'Ars fut rarement assez grande, et qui ont été, si nous ne nous trompons, publiés à part depuis plusieurs années.

Les *Sermons* paraissent avoir été composés pendant les premières années de ministère du saint homme, entre 1818 et 1827, lorsqu'il n'avait encore qu'une notoriété toute locale. Ils n'en sont pas moins précieux, d'abord comme œuvre d'un illustre serviteur de Dieu, et puis en ce qu'ils permettent de bien connaître la valeur intellectuelle de celui qu'on a trop souvent considéré comme d'une portée d'esprit naturel vulgaire et restreinte. Ces pages intéressantes, nourries, à mouvement parfois, écrites d'un style régulier, malgré quelques expressions provinciales qu'on a eu raison de reproduire telles qu'elles en les soulignant, ces pages, disons-nous, sont de nature a dissiper l'inexacte idée que la légende a propagée sur l'étendue des facultés du vénérable Vianney.

Les sources habituelles où il puisa, nous disent les éditeurs, et qu'on parvient à relever sur les notes marginales d'un manuscrit trés difficile à lire, sans alinéas, sans divisions, sans lettres sérieusement formées, furent l'Écriture-Sainte, sa Théologie du séminaire probablement, les Vies des Saints de Ribadeneira, celles des Pères du désert, des fragments des saints Pères, l'Histoire de l'Église, la *Perfection chrétienne* de Rodriguez, et les œuvres du P. Lejeune, dont il faisait grand cas.

Du reste, il en convenait volontiers, et son biographe n'a point omis de nous le dire, ce travail de composition coûtait beaucoup au bon curé; il lui causait des fatigues inouies, et ce fut une des rudes mortifications de sa vie, surtout quand il avait ensuite à apprendre tout cela par cœur. C'était ordinairement dans sa petite et pauvre sacristie qu'il écrivait, et quelquefois sept heures de suite sans désemparer. La forme l'inquiétait peu ; c'était l'édification de ses ouailles, et rien de plus, qu'il poursuivait. Quel étonnement, quelle confusion, si on lui eût montré dans l'avenir ses manuscrits, si peu soignés comme écriture, livrés à l'impression et recommandés aux fidèles !

Les scrupuleux éditeurs, avons nous dit, n'ont voulu rien changer, sauf, naturellement, l'orthographe et la ponctuation ; sauf aussi, dans les phrases incomplètes, le mot absent rétabli, mais entre parenthèses, ou bien des points suspensifs. Certains passages obscurs, douteux ou inexacts comme doctrine, sont éclaircis par des notes placées à la fin de chaque volume, et qui auraient mieux

fait, sans doute, au bas des pages. Un *fac-simile* photographique donne une petite partie du discours sur le jugement dernier, et appelle la reconnaissance sur les ecclésiastiques assez patients pour déchiffrer mot pour mot quatre volumes ainsi écrits.

Malgré la riche collection de ces sermons, il y en avait bon nombre d'antres, qui ont péri et qui auraient demandé un ou deux volumes de plus : témoignage du zèle avec lequel fut évangélisé toujours le troupeau confié à l'abbé Vianney, et des sacrifices qu'il n'hésitait pas à faire à ce devoir. En prêchant et exhortant ainsi, il flagelle énergiquement les vices et les défauts de la paroisse, en même temps qu'il entre dans les plus pratiques détails de l'instruction chrétienne. Prêchés tels qu'ils sont ici, dans n'importe quelle paroisse, il nous paraît qu'ils y opéreraient beaucoup de fruit, et, comme livre de lecture spirituelle, on ne rencontrera guère mieux. La simplicité du langage ne nuit point au charme de cette lecture ; nous dirions même qu'elle y ajoute quelque chose de piquant et d'aimable à la fois.

La distribution naturelle, qui s'imposait aux éditeurs, est celle de la division de l'année chrétienne, de l'Avent au dernier dimanche après la Pentecôte : on l'a suivie. Le premier volume va jusqu'au Vendredi-Saint ; le second jusqu'au 1er dimanche après la Pentecôte ; le troisième termine la série des dimanches. A peu près tous les sujets de la morale chrétienne y comparaissent l'un après l'autre, suivant le temps et l'évangile du jour. Au quatrième volume ont été renvoyés les sermons des fêtes, et par conséquent sur les mystères, ou plutôt sur quelques-uns, car la liste est ici moins complète. Puis, cinq instructions détachées, dont une sur la Confirmation, une autre sur l'Extrême-Onction.

En un tel recueil on ne cherche ni l'éclat littéraire ni les joyaux de l'éloquence : il possède mieux, car il se compose de la parole d'un saint, et cette parole est partout doctrinale, pieuse et convaincante. Il nous semble bien que toutes les bibliothèques paroissiales voudront l'avoir, et qu'aucune n'en regrettera l'acquisition.

V. POSTEL.

A nos amis. — Les deuils nécessaires. — Le Tonkin. — Le cabinet. — La réforme judiciaire. — La persécution religieuse. — Les caisses d'épargne. — L'Europe : La Russie, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, par un ancien magistrat. — VII. Bibliographie.

Revue des Deux Mondes.

JUILLET. — I. Tête folle, dernière partie, par M. Th. Bentzon. — II. Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont. — II. Le ministère du comte de Montmorin pendant la révolution, par M. A. Bardoux. — III. Richard Cobden, par M. Ch. Lavollée. — IX. Un historien moderne de la Grèce, par M. Jules Girard. — V. La théologie et le symbolisme dans les catacombes de Rome, par M. B. Aubé. — VI. Les vêtements et les habitations dans leurs rapports avec l'atmosphère, par M. R. Radeau. — VII. Revue musicale, par M. F. de Lagenevais. — VIII. Revue dramatique, par M. Louis Ganderax. — IX. Chronique de la quinzaine.

Revue des questions historiques.

1er JUILLET. — I. Saint Abercius, évêque d'Hiéropolis en Phrygie, par M. l'abbé Duchesne, professeur de l'institut catholique de Paris. — II. Les derniers jours de La Ligue La France en 1592. Etats de 1593. Absolution. d'Henri IV, par M. Henri do l'Epinois. — III. Les émeutiers de 1789, por M. Anatole de Gallier. — IV. Louis XVII au Temple sous la surveillance du gardien Laurent, par M. R. Chantelauze. — V. Les chroniques vénitiennes second mémoire par M. Auguste Prost. — VI. Mélanges : Rilbm. Etudes d'Ethnographie biblique, par M. François Lenormant, membre de l'Institut. Un dernier triomphe d'Urbain II, par M. le comte Riant, membre de l'Institut. Les mémoires de la duchesse de Tourzel, par M. Maxime, de la Rocheterie. Les mémoires de Metternich, par M. Georges Gandy. Les prétendues poésies de Catherine de Médicis, par M. G. Baguenault de Puchesse. L'état mental de J. J. Rousseau. par Mgr. J. Tolra de Bordas. — VII. Courrier allemand, par M. le prof. Ludwig Pastor. — VIII. Courrier anglais, par M. Gustave Masson. — IX. Chronique, par M. Marius Sepet. — X. Bulletin bibliographie.

Revue du Monde Catholique.

1er JUILLET. — Les premiers explorateurs Français du Soudan équatorial, par Charles Buet. — II. Premières années et conversion du prince Jean Gagarin (suite), par Ch. Clair S.J. — III. L'antichristianisme et l'Eglise (fin), par E. de Hernstein. — IV. Ganier d'Abin, par de Pesquidoux. — V. L'entrée dans la Chevalerie, par Léon Gautier. — VI. L'Exénèse biblique et les travaux de M. Lenormant, (fin), par Amélineau. — VII. Revue littéraire : Les livres récents d'histoire, par Léonce de la Rallaye. — VIII. Chronique générale, par Arthur Loth, — IX. Memento chronologique, par Ch. de Beaulieu.

15 JUILLET. — I. Le congrès de Liège, par Delaporte, P. M. — II. Episodes miraculeux de Lourdes, par Ernest Hello. — III. Premières années et conversion du prince Jean Gagarin, par Ch. Clair, S. J. — IV. L'entrée dans la chevalerie, par Léon Gautier. — V. La fille du serrurier, par M, des Costils. — VI. Henriette. — Marie de France, reine d'Angleterre, par Th. Alph. Karr. — VII Madame la marquise de Blocqueville, par Charles Buet. — VIII. Chronique scientifique, par le Dr Titon. — IX. Chronique générale, par Arthur Loth. — X. Memento chronologique, par Ch. de Beaulieu.

Tour (le) du monde.

23 JUIN. — L'Amérique équinoxiale, par M. Ed. André, chargé d'une mission du gouvernement français. — 1875-1876. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Taylor, H. Clerget, E. Ronjat, Tofani et Riou, avec une carte et un plan.

30 JUIN. — L'Amérique équinoxiale, par M. Ed. André, chargé d'une mission du gouvernement français. — 1875-1876. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Riou, Slom, Tofani et E. Bayard, avec une carte et une Revue géographique, par MM. C. Maunoir et H. Duveyrier.

7 JUILLET. — Au pays des Marutsés, épisodes des voyages de M. le docteur E. Roluh sur le Haut Zambèse. — 1875-1879. — Texte et dessins inédits — Douze gravures de Th. Weber, avec une carte.

14 JUILLET. — Au pays des Marutsés, épisodes des voyages de M. le docteur É Holub sur le Haut Zambèse. — 1875-1879. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Th. Weber.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Le Gérant :

G. RETAUX.

ERRATUM

Dans notre livraison de juin dernier, page 500, ligne 9e, au lieu au de *Parisiens*, lisez *Salésiens*.

2858. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. A. RETAUX.

†. — 41. **ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE LA BIBLE,** d'après les meilleurs documents soit anciens, soit modernes et surtout d'après les découvertes les plus récentes faites dans la Palestine, la Syrie, la Phénicie, l'Égypte et l'Assyrie, par M. Cl. FILLION, professeur d'Écriture sainte au grand séminaire de Lyon. 1 vol. in-4° de 60 p. et 93 pl. (1883). Paris et Lyon, Delhomme et Briguet. 20 fr.

Cet ouvrage s'adresse à toutes les personnes désireuses d'étudier l'Archéologie biblique, mais spécialement aux étudiants en théologie auxquels M. Fillion ouvre avec tant de générosité les trésors de son érudition si variée et si attrayante. Il ne faut pas oublier ce point de vue particulier pour juger cet atlas biblique auquel des critiques, trop sévères à notre avis, ont adressé quelques reproches, sans songer assez aux difficultés que le laborieux professeur avait à vaincre. Il s'agissait en effet de grouper en quelques pages une multitude de figures de toute espèce, quelques-unes de très grandes dimensions ; il fallait mettre, dans cette collection, un ordre logique qui permît à des étudiants de retrouver facilement la scène ou l'objet mentionnés dans un passage biblique déterminé ; il fallait interpréter ces figures diverses par quelques mots précis, mais courts, afin que cette explication littérale ne prît pas les proportions d'un dictionnaire archéologique ; il s'agissait enfin de mettre cet Atlas à la portée de bourses modestes, sans quoi le but principal de l'auteur était manqué. M. Fillion a-t-il réalisé cet idéal et fait un livre vraiment utile aux élèves des séminaires, nous répondons sans hésiter que oui.

Le sujet à traiter est bien déterminé par l'auteur lui-même dans sa Préface ; c'est une *Archéologie biblique en images* qu'il offre à ses élèves. « On ne trouvera donc ici, écrit-il p. II, ni cartes géo-« graphiques, ni vues à vol d'oiseau, ni dessins représentant les « localités mentionnées dans nos livres saints. Toutes ces choses « malgré le vif intérêt qu'elles présentent, n'entrent pas dans le « cadre de l'archéologie proprement dite... Mais en revanche on « aura le droit de demander à notre Atlas une peinture fidèle de « tout ce qui constitue la vie intime, sociale, politique et religieuse « soit du peuple juif, soit des nations païennes en tant du moins « que la Bible traite de celles-ci et de leurs mœurs, car nous ne de-« vions pas sortir des données bibliques, et composer un Atlas « d'antiquités égyptiennes ou assyriennes. »

Nous avons parlé plus haut des difficultés de ce travail, disons quelques mots de ses avantages. N'est-ce pas tout d'abord un avantage considérable de voir réunies, dans les quatre-vingt-treize planches de cet atlas, neuf cent soixante figures dispersées çà et là dans des ouvrages extrêmement coûteux pour la plupart et qui se trouvent difficilement quand on ne peut fréquenter les bibliothèques publiques ? Qu'on parcoure, p. V de la préface, la longue liste des livres que M. Fillion a compulsés, livres signés par des maîtres de la science archéologique, et l'on se convaincra que son atlas n'a pas été composé sans labeur. Il présente ainsi à ceux qui s'occupent d'archéologie biblique un travail qui leur aurait coûté beaucoup de temps, de recherches et des dépenses considérables.

Un autre avantage naît de l'ordre que M. Fillion a adopté dans la distribution et le groupement de ses figures. S'inspirant des meilleurs travaux allemands et anglais, il divise son atlas archéologique en quatre sections : Vie intime et de famille — vie civile et sociale — vie politique — vie religieuse comprenant le culte du vrai Dieu et l'idolâtrie. Sous chacun de ces titres se classent naturellement les objets qui s'y rapportent. Quelques points, la guerre par exemple, sont d'une richesse surprenante ; d'autres sont extrêmement pauvres, cela tient aux monuments muets sur maint détail important. La table analytique est destinée à expliquer les différents sujets traités successivement dans les planches ; peut-être pourrait-on désirer un lien plus immédiat entre cette table analytique et les figures qu'elle doit interpréter.

Signalons enfin un dernier avantage et laissons M. Fillion le faire ressortir lui-même : il s'agit du but apologétique de ce recueil. « Les monuments anciens et variés que nous reproduisons, dit-il « p. IV de sa préface, que sont-ils pris un à un et davantage encore « dans leur ensemble, sinon la démonstration la plus frappante et « la plus irréfutable de la véracité, par conséquent de l'authenticité « des saints livres ? La Genèse m'apprend que l'installation de « Joseph comme vice-roi d'Egypte se fit par l'investiture du collier « (gen. XLI, 42) ; or voici précisément qu'une fresque égyptienne « de ces temps me montre un dignitaire royal semblablement re- « vêtu du collier au moment d'entrer en fonctions. Isaïe dans une « magnifique prophétie relative au pays des Pharaons parle d'em- « barcations légères volant sur les canaux dont il est sillonné « (Is. XVIII. 2) : les monuments égyptiens les plus récemment dé- « couverts me fournissent plusieurs échantillons de ces barques

« rapides. Et il en est ainsi pour la plupart des points.... C'est ainsi « que Dieu a fait revivre Égyptiens et Chaldéens à son heure. Il a « rajeuni l'exégèse et l'apologétique chrétienne, au moment où le « rationalisme invente de nouvelles armes pour saper son œuvre « divine. »

Tout concourt donc à faire de l'*Atlas archéologique de la Bible* un livre éminemment utile et nous voudrions que ces lignes trop courtes, consacrées à son éloge, pussent contribuer à sa diffusion parmi tous ceux de nos confrères qu'intéressent et la lecture assidue de la Bible et la défense de nos livres saints.

D. Le Hir.

A. — 42. **CHRISTIANISME (le) ET LE PROGRÈS.** Conférences de Saint-Ambroise (année 1881), par M. l'abbé Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun, 2e édition. 1 vol. in-18 jésus de x-290 p. (1883). Paris, Gervais. 3 fr.

Ce volume se compose de cinq conférences. En voici le rapide crayon :

Le christianisme n'est nullement opposé au progrès. Il n'est pas opposé au progrès de la science ; il le désire même ardemment. Toutefois, il estime qu'au-dessus de la science, il y a quelque chose de plus indispensable, ce que Jésus-Christ lui-même appelle « la clef de la science. »

Le christianisme n'est pas davantage l'ennemi du progrès moral. La religion dans son essence n'est-elle pas l'institution morale par excellence? Au fond, elle se réduit à un acte de conscience, puisque toutes ses pratiques n'ont pour but que d'éveiller, de conserver, de perfectionner la conscience, et que c'est du jugement de la conscience qu'elle fait dépendre notre bonheur ou notre malheur dans l'existence ultérieure qui attend les âmes immortelles.

Le christianisme est-il opposé au bonheur individuel ? Non ; ce n'est pas le christianisme qui ferme la porte au bonheur, c'est le matérialisme, en le faisant consister dans la satisfaction des sens ; le christianisme l'ouvre, au contraire, à tous, en affirmant que la principale source de félicité est dans l'âme.

Pour être un homme de son temps, faut-il cesser d'être chrétien ? En d'autres termes, le christianisme est-il opposé au progrès politique ? Non seulement le christianisme n'est pas opposé au progrès politique ; mais jamais il ne fut, jamais il ne sera de progrès politique en dehors de l'Évangile.

4\. — 57. **VIE DE Mgr DUPANLOUP**, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française, par M. l'abbé LAGRANGE, chanoine de Notre-Dame de Paris, vicaire général d'Orléans. 2 vol. in-8° de IV-580 et 528 pages. (1883). Paris, Poussielgue frères. 15 fr.

La vie de Mgr Dupanloup a obtenu dès le premier jour un succès facile à prévoir. Le talent de l'auteur déjà connu par l'*Histoire de Sainte Paule, l'histoire de Saint Paulin de Nole* et plusieurs autres écrits auxquels la *Bibliographie catholique* a rendu un juste hommage dans le temps, était un premier garant de ce succès. Le nom aussi de Mgr Dupanloup était fait pour attirer un très grand nombre de lecteurs. Aucun évêque de notre temps n'a eu une renommée plus retentissante, et aucun n'a entretenu plus de relations dans un monde où on lit peu de livres vraiment sérieux, mais où on lit néanmoins beaucoup. Ceux-mêmes qui ne lisent pas voudront pouvoir dire leur mot sur un livre dont on parlera dans tous les salons.

Le célèbre évêque d'Orléans fut mêlé à toutes les œuvres et à toutes les luttes de son temps; nul n'était mieux placé que M. le chanoine Lagrange pour recueillir les souvenirs de cette vie; durant de longues années, il vécut dans son intimité de tous les jours, il fut son collaborateur pour l'administration du diocèse d'Orléans et probablement pour beaucoup d'autres travaux entrepris par l'infatigable prélat. Mgr Dupanloup avait coutume d'écrire chaque soir le résumé de sa journée, il entretenait une correspondance très étendue, et, dans ses ouvrages mêmes destinés au public comme son *Manuel des Catéchismes*, son *Introduction au Christianisme présenté aux hommes du monde*..., surtout dans son grand ouvrage sur l'*Éducation*, il se répand avec complaisance sur ses souvenirs personnels. Il le fait un peu longuement; mais au fond tout cela est très intéressant; tout cela nous fait connaître une foule de caractères nobles, élevés, saints. Or notre auteur reproduit souvent ces pages de son héros ; il reproduit aussi une partie des lettres qui lui furent adressées et toutes ces correspondances sont semées de révélations intéressantes, souvent du plus grand prix.

Sous le rapport de l'art cette partie aurait peut-être gagné à être resserrée, surtout les citations empruntées aux ouvrages déjà publiés ; on sait que le style de Mgr Dupanloup était abondant à ce point qu'on a pu dire qu'il aurait retranché un tiers entier de son

grand travail sur l'Éducation sans supprimer une seule idée. Mais les admirateurs très nombreux de Mgr Dupanloup n'admettent pas ces réserves ; de plus ils le proclament le plus grand évêque du XIXe siècle. Ainsi fait son historien (Avant-propos, p. 11.) Dès sa première jeunesse, Félix Dupanloup apparaît le front orné de l'auréole. (p. 38). Ces expressions souvent répétées au cours du récit, prouvent que nous avons affaire à un panégyriste ; l'auteur ne le dissimule pas, et ce parti pris se comprend de la part d'un ami intime, d'un ami qui a eu part à presque tous les travaux de celui qu'il raconte et surtout aux travaux les plus combattus. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y avait dans Mgr Dupanloup des parties vraiment admirables. Il était catéchiste, directeur et éducateur d'un mérite supérieur. Personne ne lui a contesté ces trois qualités.

On me permettra peut-être de consigner ici un souvenir personnel. M. Louis Veuillot se trouvait à l'abbaye de Solesmes en 1862 ou environ, au moment où un nouvel écrit de Mgr Dupanloup venait de paraître, et cet écrit servait nécessairement de thème à toutes les conversations ; après avoir fait la part de ce qui paraissait excellent et de ce qui lui paraissait moins bon, il ajouta : Mgr Dupanloup n'est pas seulement publiciste, il est catéchiste, directeur et éducateur, et sous tous ces points de vue il a droit aux plus grands éloges. Comme directeur spécialement, il conduit dans les voies de la piété un très grand nombre d'âmes, surtout dans les rangs les plus élevés de la société, et pas une de ces âmes ne s'est écartée de la voie dans laquelle il l'a fait entrer. Après cela on comprend l'autorité dont il jouit auprès de cette classe. Si ce ne sont pas là les paroles mêmes du célèbre publiciste, je puis attester que c'est le sens vrai.

Aussi j'ai été surpris, comme beaucoup d'autres, sans doute, lorsque j'ai lu que M. le chanoine Lagrange avait fait connaître Mgr Dupanloup sous ce côté nouveau ; il n'y avait là rien de nouveau. Ces grands, purs et admirables côtés de l'évêque d'Orléans étaient connus de tous. On a été jusqu'à parler de la sainteté de ce prélat. Il semble qu'il y a là quelque exagération, une grande régularité dans la vie, une intégrité parfaite, un zèle incessant, des travaux pénibles soutenus pour plusieurs bonnes causes ne constituent pas encore un saint ; il faut la soumission la plus complète aux décisions et même aux intentions de la Sainte Église ; il faut l'esprit de foi qui ne souffre pas que les intrigues humaines se mêlent aux affaires religieuses. Si quelques serviteurs de Dieu ont eu le malheur de soutenir, même de la meilleure

foi, des erreurs condamnées postérieurement, ils ont déploré hautement ce malheur et ils n'ont cessé de s'en accuser. Il y a là un contraste évident. Ces points et beaucoup d'autres comme l'acharnement à poursuivre des contradicteurs que l'on veut écraser, que l'on veut perdre à tout prix, devaient créer de grandes difficultés pour l'historien de la vie de Mgr Dupanloup : aussi voyons-nous qu'il n'a pas introduit moins de quinze à seize cartons dans ses deux volumes. Ces cartons se trouvent précisément aux endroits où les questions brûlantes dont nous venons de donner une idée, sont traitées par l'historien. Il a fallu à cet historien une infinité de précautions, de nuances pour exprimer ce qu'il ne voulait pas nommer par son nom. Pourquoi, par exemple, appeler *illibéraux* ceux qu'il aurait dû nommer les catholiques tout simplement? Pourquoi substituer à la devise de M. de Montalembert : L'Église libre dans l'État libre, ces mots : l'Église libre dans la patrie libre? Mais nous nous arrêtons trop à ces détails et à ces traces regrettables des anciennes vivacités de la polémique ; voyons rapidement le fond du livre qui en somme fait du bien à l'âme, car à côté de l'homme public il y avait chez Mgr Dupanloup l'homme privé, et l'homme privé était vraiment pieux.

En considérant cette vie longue et si remplie de Mgr Dupanloup on reconnait tout de suite trois époques : les catéchismes à la chapelle de l'Assomption, près de la Madeleine ; l'éducation au petit séminaire de Saint-Nicolas ; les travaux variés de l'épiscopat et les luttes pour la défense de l'Église.

Les catéchismes furent l'occupation capitale de la jeunesse de l'abbé Dupanloup ; il y mit toute son intelligence et tout son cœur. Il avait retrouvé les cahiers épars et déchirés de M. Teysserre et il en fit un merveilleux usage. Suivant ce guide éclairé, il trouva le moyen de faire persévérer les enfants après leur première communion dans l'étude de la religion. Grâce au zèle qu'il déploya, il attira un grand nombre d'enfants et produisit les fruits les plus heureux. La réputation qu'il acquit promptement le fit nommer l'un des aumôniers de Madame la Dauphine ; peu après il fut chargé de l'instruction religieuse du duc de Bordeaux et des princes d'Orléans. La révolution de 1830 vint promptement briser ces liens. L'abbé Dupanloup ne dissimula point le sacrifice qu'il faisait en ne suivant pas le royal exilé. Il continua à instruire les jeunes princes que la révolution avait établis aux Tuileries. En même temps il voyait toujours fleurir ses catéchismes de la Madeleine, lorsqu'un nouveau

curé, plein de prévention contre eux, lui en retira la direction, le 9 décembre 1833. Tous les efforts de Mgr de Quélen vinrent échouer contre l'obstination du curé; il fallut céder. Après un court séjour au petit séminaire de Saint-Nicolas, l'abbé Dupanloup fut nommé premier vicaire de Saint-Roch où il s'adonna au ministère et à la prédication. Les nouveaux catéchismes qu'il établit à Saint-Roch et ses prédications attirèrent de plus en plus l'attention sur lui.

Il n'était pas resté longtemps à Saint-Nicolas où il occupait une place secondaire, il y revint bientôt (29 septembre 1837), mais cette fois placé à la tête de l'institution à laquelle il donna réellement une nouvelle vie. Il fut vraiment un éducateur de la jeunesse du plus grand mérite. Appelé vers cette époque à assister le prince de Talleyrand à ses derniers moments, l'abbé Dupanloup conduisit avec un tact admirable cette difficile négociation. Il a laissé lui-même un récit de cet épisode, récit du plus haut intérêt et qui publié d'avance dans *le Correspondant*, avait alléché les lecteurs. Fidèle à sa méthode, M. Lagrange transcrit ce récit textuellement.

Une pareille circonstance n'était pas faite pour nuire à la réputation de l'abbé Dupanloup; mais elle n'était pas nécessaire pour le faire connaître; aussi lorsque les conjonctures permirent aux catholiques de France de réclamer une liberté dont ils n'étaient privés que par la plus criminelle injustice, la liberté d'enseignement, le supérieur de Saint-Nicolas se trouva naturellement désigné pour faire partie de la commission qui devait préparer la loi. Il y a peu de temps M. le comte de Falloux a publié ses souvenirs au sujet de cette loi à laquelle son nom reste attaché; ses récits sont du plus vif intérêt, et ceux que nous offre M. le chanoine Lagrange, d'après les notes de Mgr Dupanloup, ne sont pas moins piquants et ajoutent certainement des documents utiles sur cette grande question. La part de l'abbé Dupanloup avait été considérable dans les écrits qui avaient été publiés pour préparer la discussion de cette loi devant les chambres, elle ne fut pas moins prépondérante dans la confection même de la loi de 1850.

Durant les conférences qui eurent lieu à propos de ce travail, le supérieur de Saint-Nicolas se trouva rapproché de MM. Thiers et Cousin et il exerça un ascendant utile sur leur esprit; utile pour eux-mêmes en les amenant à des concessions qui honorent leur nom; utile pour tous puisque leur assentiment était nécessaire pour la réussite du projet des catholiques. Mais cette loi était-elle donc tout ce que les catholiques pouvaient désirer? Non, sans

doute; mais elle était tout ce qu'ils pouvaient obtenir. « Une concession de moins, et une exigence de plus, a écrit M. de Melun, qui fut aussi de la commission préparatoire, entraînaient le rejet de la loi. » Tout homme impartial conviendra que cette loi a produit de très heureux résultats, et qu'elle devait conduire à des résultats plus heureux encore si l'esprit satanique qui guide les oppresseurs actuels de la France n'avait trouvé moyen de l'entraver par les moyens les plus criminels. La rage même des ennemis de Dieu contre cette loi ne prouve-t-elle pas qu'elle est un obstacle à leurs souhaits? Sans les malheurs sous lesquels gémit la France, elle aurait été remplacée par une œuvre plus conforme en tout aux principes. Elle donna occasion à une polémique entre les catholiques; des paroles trop vives furent échangées de part et d'autre; l'abbé Dupanloup et ceux qu'il inspirait n'eurent point le droit de reprocher à leurs adversaires la violence des expressions. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que si les publicistes auxquels l'abbé Dupanloup et ses amis reprochèrent de l'exagération ne se maintinrent pas toujours dans les limites étroites de la modération, ils avaient incontestablement pour eux la vérité des principes. M. Lagrange ne le dit pas et ses lecteurs qui ne sont pas en garde pourront en douter.

Nommé évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup était animé d'une foi trop profonde pour ne pas redouter une aussi terrible responsabilité: aussi opposa-t-il une sincère et vive résistance avant d'accepter ce fardeau. Aussitôt qu'il fût en possession de son siège, il déploya le zèle le plus ardent pour tous les intérêts de son Église. Il n'est pas nécessaire de dire que sa fidélité aux exercices de piété que pratique tout prêtre vraiment désireux de la sanctification fut exemplaire; de même pour les soins et les travaux que demande l'épiscopat, il s'y livra tout entier, et il est impossible de refuser son admiration à ce qu'il fit, à tout ce qu'il aurait voulu faire pour le bien spirituel des prêtres et des fidèles qu'il avait reçu la mission de conduire.

Toutefois si ses intentions furent toujours droites, comme il n'est pas permis d'en douter, les lumières lui firent évidemment défaut en plusieurs circonstances: portant au plus haut point le sentiment de son autorité, il était toujours disposé à trancher les questions d'après les lumières de son esprit, sans tenir assez de compte des règles établies par le droit. Son historien, qui fut son coopérateur dans toutes ces mesures, ne peut qu'approuver et louer cette manière

de finir toutes choses; je doute beaucoup que la postérité appelée à juger ces faits avec un calme plus complet, puisse applaudir à cet abandon des règles du droit, par exemple dans les affaires du chapitre d'Orléans.

Durant ce temps les sociétés maçonniques voyant l'un de leurs adeptes assis sur le trône de France, le mirent en demeure d'accomplir ses serments et de détruire la souveraineté pontificale: aveugles qui ne voyaient pas qu'en renversant le trône du souverain temporel ils ne pouvaient rien sur la puissance spirituelle et que Pierre du fond de la prison Mamertine n'en possédait pas moins le gouvernement de toutes les âmes régénérées par le baptême. Une lutte des plus ardentes s'éleva dans la presse ; l'évêque d'Orléans se porta au premier rang de la défense des droits sacrés du Saint-Siége. Ses efforts furent héroïques et éveilleront toujours dans les âmes des sentiments de reconnaissance et d'admiration. Tous ces travaux sont parfaitement résumés par M. l'abbé Lagrange.

Malheureusement nous ne pouvons dire absolument la même chose d'une autre controverse qui marchait à côté de la précédente; tout le monde voit que nous voulons parler de la cause du libéralisme catholique. Des écrivains pleins de science et de talent ont mis cette question dans tout son jour, et je me plais à citer ici le R. P. Ubald, de Chanday, capucin, dans son beau et substantiel livre intitulé *les trois Frances*. D'ailleurs pour un catholique il n'y a plus de doute sur tout ce qui tient à cette dangereuse erreur, le Saint-Siége a prononcé une condamnation définitive. Mgr Dupanloup eut le malheur de ne pas voir la vérité et de donner un certain appui à ceux qui soutenaient l'erreur. Toutes ses paroles ne furent pas sans danger, même au congrès de Malines en 1864, où il obtint de brillants succès oratoires. Des influences de société avaient entraîné Mgr Dupanloup dans le camp des libéraux plus loin probablement qu'il ne l'aurait cru au commencement, car M. Lagrange nous apprend qu'à l'origine il se sépara de l'abbé Lacordaire qu'il trouvait trop avancé dans le libéralisme.

Sans doute l'évêque d'Orléans n'enseigna pas complétement cette erreur pernicieuse; mais il fut toujours cité comme un chef par ceux qui l'enseignaient, et quelques-uns de ses ouvrages autorisent cette prétention. Dans son camp, on reprocha à ceux du camp opposé quelques violences de parole ; c'était assurément un malheur; toutefois peut-on dire que les écarts de plume et les emportements étaient tous d'un seul côté?

Outre les violences de paroles, il y avait aussi certains traits d'habileté sur lesquels je ne reviendrais pas si je n'en trouvais encore la trace dans le livre de M. l'abbé Lagrange. L'Encyclique du 8 décembre 1859 parut avec le *Syllabus* et tout aussitôt d'effroyables clameurs s'élevèrent contre ces actes pontificaux, « contre cette affirmation la plus haute de la souveraineté spirituelle, au moment où le pouvoir temporel échappait de ses mains. » D'accord avec tous les révolutionnaires, le gouvernement impérial déclara le *Syllabus* contraire à nos institutions, et en même temps des publicistes catholiques crurent y lire la condamnation de toute la société moderne. Voilà du moins ce qu'on leur fait dire ; car en réalité ils n'y virent que ce que tout le monde peut y lire, la condamnation de certaines exagérations et de certains principes contraires à l'essence même du christianisme et qui dominent dans une grande partie des institutions de nos jours. Aux yeux de l'évêque d'Orléans, il y avait là un grave péril pour l'Église ; il crut devoir rétablir les termes de la question, venger le *Syllabus* et écraser la révolution.

Il est temps de finir. L'ouvrage de M. le chanoine Lagrange, dont nous n'avons que les deux premiers volumes est du plus grand intérêt : il nous fait connaître Mgr Dupanloup dans sa vie intime, vie austère, vie de travail et d'un zèle infatigable ; mais en ce qui concerne la vie de polémique nous y voyons un parti pris de louange exagérée pour le héros, de critique sans merci pour ses contradicteurs ; et enfin de compte, ces contradicteurs ont toujours été avec l'Église catholique.

Dom Paul Piolin.

6\. — **58. VRAI (le) ET LE FAUX SUR PIERRE L'HERMITE,** *Analyse critique des témoignages historiques relatifs à ce personnage et des légendes auxquelles il a donné lieu,* par Henri Hagenmeyer, traduit avec l'autorisation de l'auteur par Furcy Raynaud (avec une préface de M. le comte Riant, de l'Institut). 1 vol. in-8° de 362 p. (1883). Paris, librairie de la Société bibliographique. 3 fr.

Ce volume, avec une forme un peu trop allemande, est pourtant destiné à rendre d'importants services aux études historiques en France. Il nous fournit un modèle de cette patience de critique que nous admirons dans nos voisins d'Outre-Rhin. Publié sous le patronage de M. le comte Riant, il ne peut manquer d'être bien accueilli du public, qui connait les services éminents rendus par ce savant académicien à l'Église et à la science historique. On sait ses excellents travaux sur les Croisades.

« En étudiant les documents originaux, les ouvrages modernes relatifs à l'histoire de la première Croisade, dit l'auteur, nous sommes arrivé à nous convaincre de la nécessité d'entreprendre une enquête approfondie sur le rôle joué par Pierre l'Hermite dans cette entreprise, qui remua profondément l'Occident tout entier. Aucune des études publiées sur ce sujet n'était basée sur une critique consciencieuse des sources..... C'est ce qui nous a engagé à entreprendre le travail dont nous publions aujourd'hui les résultats. Le but que nous nous sommes proposé a été avant tout de discuter, parmi tous les renseignements relatifs à la personne de Pierre l'Hermite, ceux qui peuvent prétendre à l'authenticité, de manière à faire ressortir avec évidence les nombreuses inventions sorties de l'imagination des romanciers passés et modernes. »

« Il y a quarante ans, ajoute-t-il un peu plus loin, (p. 1, 2), M. de Sybel a remarqué, pour la première fois, que l'opinion publique attribuait à tort à Pierre l'Hermite une importance qui ne lui revenait pas, et qu'au Pape (Urbain II) seul appartenait une gloire dont l'hermite d'Amiens lui avait jusqu'à nos jours ravi une bonne moitié. »

C'est cette opinion que le nouvel écrivain se propose de confirmer.

Il écarte, en principe, le témoignage de Guillaume de Tyr, à qui il enlève le titre de *source originale,* qu'on lui a décerné à l'envi jusqu'ici ; et il s'attache à n'accorder pleine confiance qu'aux auteurs contemporains.

A. — 88. **MÉLANGES DE POLITIQUE ET D'ÉCONOMIE**, par M. Charles PÉRIN, correspondant de l'Institut de France. 1 vol. in-12 de 514 p. (1883), Paris, Lecoffre. 3 fr. 50.

M. Périn n'est pas inconnu de nos lecteurs, et j'ai été heureux de louer ici même, en son temps, un admirable écrit du docte professeur de droit public et d'économie politique à l'Université de Louvain. Aujourd'hui, ce n'est pas, à proprement parler, un livre qui est sous mes yeux, mais une série de *mélanges*, c'est-à-dire de discours et d'articles prononcés ou publiés dans une période comprise entre l'année 1865 et l'année 1882. « On remarquera, dit « M. Périn à juste titre, que l'unité règne dans ces études, par « deux choses qui ont fait la constante préoccupation de l'auteur : « d'abord, les principes de la théologie catholique sur les droits de « l'Église à l'égard des États, principes rappelés avec tant de solen- « nité dans les mémorables Encycliques de Grégoire XVI et Pie « IX ; en second lieu les grandes traditions de la liberté chré- « tienne, de cette liberté juste, honnête, bienfaisante que mettent en « péril les prétentions de la fausse liberté du libéralisme, et pour « laquelle il n'est pas de meilleure garantie que le maintien des « droits de l'autorité spirituelle. » (pp. 1 et 2).

Un bref de Pie IX à l'auteur, placé au frontispice de son volume, et daté du 18 octobre 1871, rend un juste hommage à ses travaux si éminemment catholiques, et surtout à la manière dont il marque, dans les pages sur les *libertés populaires*, le caractère vrai de la liberté. Ces pages distinguées ont une place d'honneur ; ce sont les premières.

M. Périn dit d'abord qu'il n'est pas de liberté sans le culte du devoir, sans le respect de l'autorité divine et de la hiérarchie. En dehors de ces conditions, la liberté n'est qu'une sorte de bacchante effrenée, se livrant à toutes les licences.

Viennent ensuite successivement, sous la plume du publiciste, les libertés patriarcales, aristocratiques, démocratiques et populaires.

Les libertés patriarcales sont primitives et en harmonie avec le régime paternel dont elles sont l'ornement et la garantie. Mais à mesure que la société grandit, étend au loin ses rameaux, des aristocraties guerrières se constituent. Alors prend naissance l'âge féodal.

Ce n'est pas, comme on l'a dit trop souvent, le règne exclusif de la force. Il y a là des hiérarchies de devoirs et de droits sous le patronage de l'Église.

A la fin du XIII[e] siècle, cette forme sociale commence à se dénaturer. Des usages humiliants et ridicules s'introduisent, puis la bourgeoisie se fait jour, elle s'émancipe graduellement sous la haute direction de l'Église et de la royauté française fortement unies. Néanmoins au XIV[e] siècle, pendant les malheurs de la France aux prises avec l'Angleterre, la bourgeoisie a des moments d'orage et d'indiscipline. Deux siècles plus tard, elle prend vis-à-vis de la fausse Réforme une attitude militante, elle se fait gardienne dans la Ligue, en dépit de quelques excès, des vieilles traditions catholiques de liberté et d'autorité. Malheureusement, elle se laisse toucher, au XVIII[e] siècle, par l'esprit d'irreligion et de révolte, tandis qu'à ce moment de l'histoire, le catholicisme pousse en avant la société vers les réformes salutaires, et prépare un grand progrès sans déplacer l'axe autour duquel il doit graviter. Le libéralisme dont Montesquieu est le père, et la démocratie qui s'inspire de J.-J. Rousseau, font dévier la France et la précipitent dans la Révolution.

C'est l'ère des *libertés démocratiques*, destructives de tout ordre social, de toute liberté. Le principe de la souveraineté du peuple détruit la souveraineté divine du droit et de la justice. Le peuple, comme dit le philosophe de Genève, n'a pas pas besoin de raison pour valider ses actes. De par la loi du nombre, il est infaillible, et cette loi consacre la suprématie de la force, elle fait reculer le monde vers la barbarie, vers la sauvagerie.

Restent donc les véritables libertés populaires. M. Périn les précise. Elles sont individuelles, politiques et sociales, économiques et domestiques. Il faut à l'homme du peuple, comme à tous, la liberté du devoir et de plus la liberté de ses labeurs en vue de satisfaire à ses besoins, la liberté personnelle et le droit inviolable de propriété. Sa part d'influence et d'action dans les affaires publiques varie selon les mœurs et la situation sociale d'une époque. Quand cette situation est avancée, les travailleurs sont représentés dans les institutions par des délégations à deux degrés, par des groupes d'intérêts qui nécessitent, au point de vue économique, de libres associations, des collectivités ayant une force régulièrement permanente. Donc il est juste d'« aider les ouvriers à restaurer « parmi eux, l'association fondée sur les principes d'une saine

« liberté et d'un sincère respect pour tous les droits, et de recon-
« naître à ces associations, louables par leur but et par les moyens
« qu'elles emploient, tous les droits nécessaires au développement
« de la vie collective. » (p. 101).

Enfin, au point de vue de la famille, il est urgent de restituer au père le *droit* de disposer, dans la mesure nécessaire, de ce qui compose son patrimoine : il va de soi que l'ensemble des *libertés* populaires ne peut se séparer, sous peine d'effondrement, des enseignements lumineux et de l'action dogmatiquement et moralement dirigeante de l'Église. .

A la suite de cette étude magistrale en vient une autre non moins grave sur le *modernisme*. Elle est extraite de la *Revue trimestrielle* du 15 octobre 1881. Qu'on ne s'étonne pas de ce néologisme, il énonce avec une concision rigoureuse la prétention d'éliminer Dieu de toute vie sociale. La Constituante l'a introduit dans les lois, depuis longtemps déjà les idées et les mœurs en sont imprégnées. Le *modernisme* a une double face : l'une rationaliste, l'autre pseudo-catholique et pour cela même plus perfide. Suivant les *modernes* libres penseurs, l'homme « est à lui-même son Dieu et le maître
« souverain du monde. Il faut que dans la société tout se fasse par
« lui et par la seule autorité de la loi qu'il porte » (p. 123). Selon d'autres, dont les théories ont été singulièrement adoucies ou même abandonnées après les Encycliques pontificales, certaines concessions doivent être faites à la Révolution par l'Eglise. « Ce
« modernisme tempéré ne fait pas ouvertement la guerre à Dieu, il
« compose en quelque sorte avec lui. Sans le nier ni le combattre,
« il lui mesure, en le mettant dans le droit commun, la place qu'il
« doit occuper parmi les hommes. Par cette tactique, tout en con-
« servant les apparences d'un certain respect, le modernisme met
« Dieu sous la domination et la tutelle de l'Etat. Ce modernisme
« tempéré et circonspect, c'est le libéralisme de tout degré et de
« toute nuance. » (p. 124) Ici nous rencontrons Lamennais, non pas dans l'*Avenir* que l'Encyclique de Grégoire XVI (15 août 1832) avait fait taire, mais dans sa retraite de la Chenais (1833 et 1834) où son orgueil blessé préparait une explosion de révolte. M. Périn publie, en assez grand nombre, des lettres inédites qu'il a dues à l'obligeante amitié de l'honorable Mr de Coux, ex-collaborateur de l'*Avenir* et plus tard professeur distingué d'économie politique, si mes souvenirs sont fidèles, à l'Université de Louvain. Mr de Coux avait conservé avec Lamennais des relations bienveillantes, et ce

génie indomptable lui ouvrait jusqu'aux derniers replis de son cœur ulcéré. Il est tristement curieux de voir à quel point son faux système philosophique l'entraînait aux abîmes. A l'entendre, le christianisme devait conserver ses anciennes bases, et pourtant évoluer en dehors de l'Église et n'être plus que la forme humanitaire de la Révolution. Le clergé est dès lors sa tête de turc. Il l'accuse de servir, corrompu par les rois, leur vile tyrannie à l'encontre des peuples. Partout il croit voir, au point de vue social, une scission définitive entre l'Église et l'humanité progressive. Il vaudrait mieux, ajoute-t-il dans sa sourde rébellion, ne jamais parler du catholicisme. Vainement l'excellent Mr de Coux intervenait auprès de lui avec la patience de sa mansuétude et les lumières de sa haute raison absolument chrétienne. Lamennais persistait, dans sa correspondance toujours polie mais obstinée, à poursuivre de ses haineuses calomnies, les dépositaires de la vérité révélée, à rêver une vague rénovation par une sorte de panthéisme humanitaire. Il descendit rapidement au socialisme, ainsi qu'en témoignèrent les *Paroles d'un Croyant*, et chose étrange, il se persuadait, dans une lettre à Mr de Coux, que le Souverain pontificat laisserait passer sans condamnation ce virulent pamphlet, où quelques restes d'une vieille foi religieuse brillaient encore dans un alliage de blasphèmes et de démagogie naissante.

De cet intéressant exposé du *modernisme*, l'auteur passe avec bonheur à la *proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale*, dans ses rapports avec la charité. Notons des vues très élevées et originales sur le rôle indispensable de cette infaillibilité dans les œuvres, aujourd'hui si puissantes, de la charité catholique. Celle-ci, messagère du ciel, doit s'éclairer d'en haut. La philantropie est presque impuissante parce qu'elle n'est qu'humaine; la charité fait des merveilles, parce qu'elle est née sur le Calvaire dans le sang du divin Crucifié. Si donc l'infaillible Pontife ne dirige ses pas à travers le monde, elle n'a plus pour se guider le flambeau des divins enseignements, elle fait fausse route et devient inféconde.

La *question sociale* est traitée doctement, sous ses principaux aspects, dans les discours prononcés par M. Périn au congrés de Malines (1863), au congrès de Chartres (1878), au congrès de Lille (1881), dans une double étude sur la *Réaction* (extrait de la *Revue trimestrielle* du 16 juillet 1882), et sur *la Réforme sociale* d'après Mr Le Play.

M. Périn n'a pas de peine à prouver que la question sociale dans

nos tristes jours domine tout. La libre pensée révolutionnaire la résout avec des sophismes, avec des organisations impuissantes et des excitations forcenées à la guerre des besoins, des appétits contre les possesseurs et les jouisseurs. Le catholicisme, au contraire, a des visées d'apaisement, des dévouements qui consolent, pacifient et unissent dans la charité et la justice ouvriers et patrons. L'auteur signale admirablement ces luttes : elles sont, au milieu de nous, les combats de l'esprit de vie contre l'esprit de mort. A cette occasion, M. Périn s'explique sur le caractère que doit revêtir, au temps actuel, l'association du capital et du travail ; il examine ensuite si la belle œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, à laquelle une *Revue* et des livres prêtent leurs concours, est absolument dans les conditions que requiert le mouvement inéluctable de notre époque.

En ce qui concerne le premier point, il déclare que la liberté doit être la base et la règle de toute association, et, dans cet ordre d'idées, il approuve à tort, selon moi, l'abolition radicale des corporations par la Constituante ; il fallait les réformer, mais non les détruire. Toutefois, il est bien vrai, comme il l'affirme, que les associations catholiques, et aussi les corporations dont il appelle de ses veux la création salutaire, doivent se constituer par de libres initiatives et vivre sous le patronage de la justice chrétienne unie à la charité.

M. Périn reproche, mais en termes courtois et amis ai-je besoin de le dire, quelques tendances d'ancien régime à certains membres du bureau des *Etudes* des cercles catholiques ouvriers. Je vois dans cette dissidence apparente un simple malentendu. Les directeurs de cette œuvre veulent tous, témoin leurs publications, que les associations et corporations soient les produits de la liberté. Ils les veulent autonomes, ouvertes à tous : de plus ils demandent à juste titre qu'en échange de la communication de leurs statuts à l'Etat elles possèdent la personnalité civile, qu'elles forment des groupes légalement représentés dans les conseils de la commune et du département, non moins que dans le parlement national, qu'en maintenant la libre concurrence les patrons s'entendent pour la limiter et en amoindrir les abus. Au reste, je n'ai vu nulle part qu'ils songent à faire garantir aux ouvriers par l'Etat un minimum de salaire. La protection qu'ils réclament est tellement restreinte qu'elle exclut, croyons-nous, une main-mise quelconque sur le *droit* des associations à se gouverner elles-mêmes sous le regard ami et avec les encouragements d'un gouvernement chrétien. Or, qu'est-ce à dire ? rien de cela n'est pleinement

contredit par M. Périn. S'il parle quelque part d'une concurrence illimitée, il admet ailleurs que les patrons peuvent réussir par un bon système d'associations, à en restreindre les abus; il ne repousse pas, tant s'en faut, la réprésentation des intérêts professionnels par les délégations des collectivités corporatives. En outre, malgré des prédilections en faveur de la charité, il n'est pas hostile ici et là, dans son volume, à l'action simultanée, et à certains égards obligatoire, de la justice dans le fonctionnement des associations.

C'est donc avec une vive satisfaction que nous pouvons constater, sinon dans les détails secondaires, au moins dans ce qui fait leur essence et leur vitalité, la bonne entente des convictions et des efforts d'où sortira un jour, c'est notre ferme espérance à tous, la réforme sociale que désirent les nobles cœurs.

Réforme sociale, viens-je de dire. Nous voici en présence de la grande tâche qu'un homme illustre, justement et profondément regretté, a entreprise et que poursuit une Revue mensuelle, habilement dirigée. Dans ses discours, dans son travail consacré à la réaction et surtout dans un autre intitulé : *la* RÉFORME SOCIALE *d'après Mr Le Play*, il examine les principes et la portée du livre publié, sous ce titre, par le célèbre auteur des *Ouvriers Européens*. D'abord il reproche au grand économiste, sans ménager toutefois les louanges, de n'avoir pas des principes inattaquables, de vouloir une liberté sans entraves dans la discussion des doctrines pour en faire jaillir la lumière et dissiper les erreurs, de ne pas poser à l'avance, comme point de départ, les principes qui sont les formules de la vérité sociale, de s'appuyer sur les faits pour ne remonter qu'à des traditions et à des coutumes variables. Néanmoins son dernier chapitre, celui qui précède la table des matières, me semble atténuer beaucoup, sinon réfuter, le premier jugement. M. Le Play n'a voulu faire, dans la signification précise du mot, qu'une sorte de préparation évangélique. Il ne débute pas par la synthèse, mais sa vaste enquête, constamment sûre y conduit. S'il préconise la liberté de discussion, il confesse qu'elle doit avoir les bornes que prescrivent les mœurs et l'état des esprits; il réprouve les licences. D'autre part, ce ne sont pas les traditions mobiles, les coutumes passagères qu'il invoque; il prétend aboutir, et il aboutit en effet, à ces lois naturelles de notre existence que la religion assure, au milieu des transformations extérieures et accidentelles que peut subir la société. « Par l'influence souveraine qu'elle exerce sur la vie des

« peuples, dit excellemment M. Périn, la religion crée en effet des ha-
« bitudes, des mœurs, et lorsque ces habitudes tiennent à ce qu'il y a
« de fondamental dans la constitution des sociétés humaines, elles
« forment des traditions dont les nations ne pourraient s'affranchir
« sans se mettre en rébellion contre les lois naturelles de leur con-
« servation et de leur perfectionnement. » (p. 500)

Voilà précisément la pensée-mère de M. Le Play : je dois féliciter M. Périn de l'avoir bien comprise. Il admire également et avec raison des *idées maîtresses*, à savoir, la *famille souche* et *la liberté testamentaire*, et il conclut par ces paroles que j'aime à citer :
« Les institutions publiques et les institutions privées, la religion,
« la famille, la propriété, le travail, l'éducation, la constitution du
« gouvernement, la décentralisation administrative, l'association,
« le patronage, la charité, il (M. Le Play) a tout abordé, tout creusé
« et il a répandu partout les lumières les plus vives et souvent les
« plus inattendues » (p. 510, 511)

Je ne puis finir cet article un peu long peut-être, quoique relativement court, sans dire quelque chose de *l'idée moderne dans le droit des gens* et de *la guerre d'après le droit nouveau.*

L'idée moderne, par cela seul que son naturalisme s'affranchit de Dieu, supprime toute base rationnelle du droit international. Née du protestantisme, elle est allée logiquement de l'insurrection contre l'Eglise à la révolte contre la divinité. Maintenant, que fait-elle, pour combler le vide immense que son nihilisme a creusé ? Elle imagine un droit naturel lentement formé par les évolutions de la conscience humanitaire, et celle-ci se manifeste dans un grand Etat, arbitre souverain et infaillible des relations de gouvernement à gouvernement, de peuple à peuple. C'est le panthéisme social, réalisé dans une nation dont la prépondérance écraserait les autres ; ce serait la plus monstrueuse tyrannie que l'humanité eût connue. Cette même aberration, fruit de la même idée, est visible dans une école soit disant historique, dont Kant et Hégel sont les maîtres. Cette école sépare la morale du *droit*, divinise la conscience par la lutte des contraires, des *antinomies* qui font le dieu humanitaire par un perpétuel *devenir*. Pour elle donc toute guerre est légitime, toute guerre est fatalement progressive ; c'est seulement de cette façon que le monde avance, reniant la vérité d'hier qui est l'erreur d'aujourd'hui, laquelle sera demain une vérité transformée. Et voilà le progrès indéfini qui rend fiers les plus audacieux contempteurs des traditions de tous les âges ! C'est pitié.

Une autre école historique, celle de M. Savigny, ne dépasse pas l'horizon des faits et n'arrive, elle aussi, qu'à légitimer le *droit de la force* par le succès. Une troisième, qu'ont illustrée Puffendorff, Thomasius, Barbeyrac, admet Dieu, mais ne va pas au delà de l'ordre matériel ; c'est constituer en l'air le droit des gens. Quelles sont, en dehors de la religion révélée, les lois régulatrices de l'ordre? à cet égard, autant de sentiments que de rationalistes.

M. Périn nous montre ensuite, à la lumière de l'expérience, la vanité et les dangers de ces systèmes. La politique *utilitaire*, celle qui tient compte exclusivement des intérêts économiques, a introduit certainement dans la guerre quelques adoucissements. En a-t-elle conjuré les horreurs? demandez la réponse aux épouvantables calamités de 1870, aux conquêtes de la science dans l'art de détruire, à tout ce qui menace de ramener avec plus de raffinement les guerres de l'antique barbarie. Des utopistes se flattent d'établir, par un aréopage international, la paix perpétuelle, cet ancien rêve de l'abbé de St. Pierre. M. Périn met à découvert l'inanité de ces prétentions. De deux choses l'une : ou les forts imposeront aux faibles leur décision, ce sera l'asservissement : ou il y aura protestations et résistances armées, on subira, dans des proportions plus grandes peut-être, les déchirements qu'on s'était flatté de prévenir.

Ainsi de ce côté, comme partout, il importe de revenir aux solutions catholiques. L'Eglise reconnaît que la guerre, loin de pouvoir être à jamais bannie, a sa raison d'être dans l'ordre supérieur (1), par les expiations qui purifient et retrempent les peuples, dans l'ordre temporel parce qu'elle sauvegarde leur honneur et leur prospérité. En revanche, elle adoucit la violence des armes, elle console la défaite et attendrit la victoire. Le comte de Maistre a écrit sur ce grand sujet une page immortelle que l'insanité contemporaine ne fera pas oublier.

En terminant, je recommande encore, dans ce volume, le vrai sens de la RÉACTION, si étrangement défigurée par le jargon révolutionnaire, l'étude *sur les* écrits de M. Coquille, un des publicistes qui ont le mieux vu les causes de nos décadences et les moyens du relèvement, puis l'*Encyclique du* 8 *décembre* 1864, qui fit tant crier les oisons de la libre pensée, et enfin *le* PROGRÈS SOCIAL, à propos d'un livre de M. Emille Keller, champion intrépide et sûr des bonnes causes.

En résumé, M. Périn a tenu toutes ses promesses. Il nous disait dans sa courte préface, exempte de déclamation et de forfanterie :

(1) Nous laissons à l'auteur la responsabilité de cette assertion. (*Note de la Direction*).

« Redoutant les conséquences de l'arbitraire, sentant vivement « le danger des systèmes qui tendent à l'absorption des forces « sociales par le pouvoir, l'auteur est persuadé qu'il faut donner à la « liberté tout ce qui peut lui être laissé sans que le respect des « choses de Dieu, l'ordre général de la société et les droits des « faibles aient rien à souffrir. Qu'il s'agisse d'organisation politique, « de rapports internationaux ou d'arrangements économiques, on « le verra toujours combattre, de quelque côté qu'elles viennent, « les conceptions du césarisme et du socialisme, ces deux grands « ennemis de toute société chrétienne et de toutes les améliorations « sociales suggérées par les enseignements de l'Evangile » (p. 2).

C'est cela. M. Périn est de son temps par son amour éclairé et sincère des vraies libertés dont la Révolution ne donne que la hideuse contrefaçon; il est de tous les temps chrétiens, parce qu'au lieu de briser la chaîne des anciennes traditions, il y rattache tout ce qui est de nature à vivifier, à glorifier notre siècle.

Ce trait d'union entre le passé et le présent caractérise les belles pages qui m'ont charmé. Il y a là comme une floraison de pensées qui vivra plus que *l'espace d'un matin*. Elle répandra longtemps sur notre sol desséché ses parfums vivifiants.

Georges Gandy.

4. — **89. ŒUVRES PASTORALES DE Mgr BESSON**, évêque de Nîmes, Uzès et Alais. 2e *série* 1878-1882. 2 vol. in-8° de 416-448 pp. (1883). Paris, Bray et Retaux. 10 fr. — Le même ouvrage, 2 vol. in-18 jésus. 6 fr.

C'est toujours une bonne fortune pour les lettres françaises, pour la polémique quotidienne, pour la théologie telle qu'elle doit être exposée de notre temps, que la publication d'un nouvel ouvrage de l'évêque de Nîmes. Aussi il y a-t-il peu de livres auxquels le public fasse un accueil plus empressé. Nous sommes accoutumés à trouver, sous cette plume facile et élégante, la solution des principales questions de l'heure actuelle, en même temps que les conseils d'une haute sagesse et d'un rare bon sens.

Peut-être devrais-je m'en tenir à ce dernier point de vue. Ma situation personnelle vis-à-vis de l'auteur s'en accommoderait davantage; car elle m'interdit les éloges qui courent sur toutes les lèvres et que les écrivains sincères ne lui marchandent pas.

La librairie Bray et Retaux a publié, avec succès, un grand nombre de volumes sortis de cette plume infatigable. Ils ont tous le même

caractère et presque tous la même valeur. En les lisant, on ne peut se dissimuler combien le vénérable auteur a rendu de services à la Foi, qu'il a exposée tout entière dans ses Conférences, à la Franche-Comté dont il a fait l'histoire la plus précise, dans la *Vie du cardinal Mathieu* et dans son volume intitulé : l'*Année des Pèlerinages*, aux Saints et aux hommes éminents qu'il a loués dans ses Panégyriques et dans ses Oraisons funèbres, à l'Eglise, dont il a suivi toutes les épreuves pendant la plus grande partie de ce siècle, au clergé, à qui il a rappelé ses devoirs, donné des règles précises de conduite, et au peuple chrétien tout entier qui lui doit les enseignements les plus salutaires sur les erreurs et les dangers du temps présent.

Laissons de côté les brillantes qualités de l'orateur, pour signaler un fait trop peu observé, selon nous, jusqu'ici: les leçons de sagesse qui se dégagent de toutes ces œuvres. L'évêque de Nîmes possède, à un degré souverain, l'art de saisir, dans une époque, dans la vie d'un homme, dans une situation, dans un fait, ce qui marque une tendance de l'esprit général et du sentiment commun. C'est un jeu pour lui que de le faire ressortir comme il convient : il ménage alors si bien les clartés, que chacun, à quelque condition qu'il appartienne, comprend sans être ébloui. Puis il rapproche ce qu'il a exposé de ce qui devrait être, les faits dont personne ne doute, de la foi à laquelle certains refusent de se rallier. C'est alors une plénitude de lumière chrétienne qui se répand dans l'esprit du lecteur ; et, grâce à un style toujours simple et accessible à tous, l'évêque de Nîmes persuade autant qu'il convainc, et il charme autant qu'il instruit.

Je dirais volontiers que sa méthode littéraire consiste à s'affranchir des procédés communément suivis, pour s'en tenir aux règles ordinaires. Elle ne lui permet jamais de chercher l'effet, et l'auteur doit pourtant à cette méthode de le produire toujours. Est-ce le triomphe du bon sens et de la mesure ?

Certains ont pensé que l'imagination lui venait parfois en aide avec avantage. Je crois qu'une étude plus attentive de ses écrits leur eût montré que, là où l'on s'obstine à voir les radieux secours de la puissance créatrice, il n'y a qu'une bonne foi simple et une inflexible droiture. Pourquoi reprocher à l'auteur de choisir, dans ses Panégyriques, par exemple, et dans ses Oraisons funèbres surtout, les faits capables de donner la meilleure idée de ses héros, le plus aimable sentiment de leurs vertus surnaturelles? Les hommes qui occupaient une position élevée au milieu de notre

Le rôle du sénat dut se modifier dans le nouvel état de choses. Il cessa d'être un véritable pouvoir législatif, et ses attributions furent remplacées par des ordonnances impériales. Mais en revanche les empereurs en firent souvent l'instrument de leurs vengeances, et il fonctionna surtout comme haute cour criminelle. Quelques détails viennent ensuite sur les titres, les droits et les pouvoirs de l'empereur, la situation de la famille impériale, le conseil particulier avec les *comites*, les *amici*, les *consiliarii* ; et le tout est terminé par une intéressante étude sur le gouvernement et les fonctionnaires des derniers temps de l'empire.

Cet ouvrage cloture dignement la longue carrière de l'éminent philologue danois. On y trouve une érudition vaste et bien digérée, une science profonde, une critique sûre et perspicace. Il sera certainement accueilli avec une grande faveur par tous les vrais amis de l'antiquité classique : c'est le complément à peu près indispensable d'une étude sérieuse sur les historiens, les orateurs, et même sur les poètes latins. Il est difficile de les comprendre si on n'a pas une connaissance approfondie des institutions romaines. Une foule de termes restent à l'état de lettre morte pour quiconque n'a pas été initié à cette étude. Nous rendons aussi hommage au traducteur qui a bien mérité des lettres en facilitant la lecture d'un ouvrage aussi utile. La traduction est claire, soignée, et ne manque pas d'élégance. Nous l'avertirons toutefois de ne pas prodiguer certaines expressions et certaines tournures qui ne sont pas d'un goût parfaitement sûr. Ainsi il nous sert en toute occasion le terme *revêtir* ; il dit par exemple, *revêtir un poste, revêtir une magistrature, revêtir une fonction, revêtir le consulat*. La tournure *pour autant que* est aussi trop souvent répétée. Il y a telle partie du livre où elle se trouve à toutes les pages. Ce sont là des taches légères qui n'infirment en rien la valeur de la traduction, et qui disparaîtront dans les volumes suivants.

PH. GONNET.

A. — **126. FRANC-MAÇONNERIE (la).** Histoire authentique des sociétés secrètes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, leur rôle politique, religieux et social, par un ancien Rose-Croix. 1 vol. in 8° de 496 p. (1883) Paris, Bloud et Barral. 5 francs.

Pour donner le change sur ses desseins qu'elle n'ose avouer, la Franc-Maçonnerie s'attribue les origines les plus fabuleuses. Ainsi, à l'en croire, elle aurait vu construire les pyramides d'Égypte et les

plus vieilles pagodes de l'Inde, fréquenté les mystères de la Bonne-Déesse à Éleusis, cueilli le gui sacré dans les forêts de la Gaule avec les Druides, observé le cours des astres dans les plaines de la Chaldée avec les Mages, vu fleurir les corporations ouvrières qui ont bâti la Ville Éternelle et plus tard les cathédrales, enfin reçu dans son sein l'ordre du Temple à son déclin.

Mais tout cela n'est que mensonge, la Franc-Maçonnerie ne remonte pas au-delà du XVIe siècle. Elle a été comme un résidu de toutes les sectes hérétiques vaincues par l'Église ; elle a été particulièrement un fruit de l'hérésie socinienne la plus radicale de toutes. Dans la guerre qu'il fait à l'Église de Dieu, Satan a, dans ces derniers siècles, rallié tous les débris de ses vieilles bandes et il en a composé l'armée antichrétienne de la Franc-Maçonnerie ; voilà ce que démontre fort bien notre auteur.

La Franc-Maçonnerie a-t-elle joué un rôle dans l'histoire ? telle est la question traitée dans la dernière partie de l'ouvrage. Depuis sa naissance jusqu'à vers la fin du XVIIIe siècle, elle s'étend et s'organise; elle entre en scène avec la Révolution française qui est en grande partie son œuvre. Elle a mis l'athéisme dans nos constitutions et dans nos lois. Elle a tué le roi de France parce qu'il était considéré comme l'évêque et le représentant de Dieu du dehors. La mort de Louis XVI avait été décrétée dans les Loges. La secte ne fut pas étrangère aux succès des armées républicaines non plus qu'aux revers de Napoléon en 1814 et en 1815. Elle complota pendant la Restauration, mit le poignard dans la main de Louvel et inspira la révolution de 1830. Elle monte sur le trône de France avec Napoléon III, un de ses adeptes. Lorsque l'empereur des Français parut avoir oublié les engagements de l'ancien Carbonaro, la Franc-Maçonnerie les lui rappela par les bombes d'Orsini. C'est elle qui, en 1859 conduisit les armes françaises en Italie, elle qui, détruisant l'œuvre très-chrétienne de Charlemagne, a dépossédé le pape de ses États, elle qui a fait l'Italie une, elle qui encore, s'aidant de l'Italie une, a créé l'Allemagne une au profit des descendants d'Albert de Bandebourg et de Luther, deux moines apostats. C'est-elle, par conséquent, qui a écrasé et démembré la France en 1870. Il semble qu'elle existe pour la ruine de l'Église d'abord, de la France ensuite. Enfin, c'est elle qui nous gouverne aujourd'hui ; elle nous tient, nous lâchera-t-elle avant de nous avoir complètement détruits? Maintenant qu'elle a le pouvoir et la force, elle montre ce qu'elle est avec un sans-gêne parfait. Elle arrache l'enfant à ses père et mère pour le jeter dans des écoles d'où elle a chassé Dieu ; elle exclut les catholiques de

l'État et n'y tolère que des athées; elle a fermé les couvents, ouvert une quantité de mauvais lieux, expulsé les religieux et les princes c'est-à-dire les meilleurs citoyens, rappelé les dangereux et coupables communards. Enfin elle vient en détruisant la magistrature, de briser les balances de la justice. Voilà où elle en est. Ajoutons que les monarchistes de France, les socialistes d'Allemagne, les nihilistes russes travaillent pour le compte de la Franc-Maçonnerie. Voilà ce que démontre avec pièces justificatives à l'appui, l'intéressant volume que nous avons entre les mains.

Il y a des personnes qui ne croient pas au diable, nous leur demanderons s'il agirait autrement, supposé qu'il existe.

J. B. JEANNIN.

5. — 127. **IDÉE (l') DU BEAU DANS LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS D'AQUIN**, par P. VALLET, prêtre de Saint-Sulpice, professeur de philosophie au séminaire d'Issy. 1 vol. in-12 de XII-364 p. (1883). Paris, Roger et Chernoviz, 2 fr. 50.

Il n'est pas facile d'analyser les idées premières, et, parmi ces idées, celle du *beau* est peut être la plus réfractaire aux efforts des philosophes. Une foule d'ouvrages ont été publiés sur ce sujet aussi attrayant que difficile, mais personne n'y a trouvé la solution du problème tel qu'il s'élève au fond de son propre esprit sans pouvoir le résoudre. M. l'abbé Vallet pense qu'il aurait fallu s'en tenir à la doctrine de saint Thomas; et certes, qui, en ce sujet élevé, pouvait mieux que le docteur angélique saisir la vérité qui échappe à tant d'intelligences? On ne peut que louer le docte professeur de philosophie du séminaire d'Issy d'avoir puisé ses inspirations à une source si pure et si sûre. Son ouvrage contient en somme des aperçus d'une rare clarté et d'une exactitude qui nous semble incontestable. Ceux qui savent et même ceux qui ne savent pas le liront avec grand fruit.

Il a été sagement divisé en deux parties, dont l'une est un exposé des principes et l'autre en est l'application. La première est proprement l'étude de la notion du beau en elle-même ; la seconde est comme la contre épreuve de la doctrine établie dans la précédente, c'est le beau manifesté dans l'homme, dans la nature, dans Dieu et dans les arts.

« Le beau, c'est la splendeur de la perfection, ou, si l'on aime mieux, la splendeur de l'idéal ». C'est en ces termes que M. Vallet

présente d'abord le résumé de sa doctrine. Et tout aussitôt il développe cette définition au moyen d'une définition empruntée à saint Thomas, qu'il traduit un peu librement de la sorte : « Le beau c'est l'éclat communiqué par la forme aux diverses parties de la matière, ou bien à plusieurs principes, à plusieurs actions, harmonieusement unis en un même tout, » (*Resplendentia formæ super purtes matersiæ proportionatas, vel super diveras vires, vel actiones*). Inutile de faire remarquer que le mot de *forme* doit s'entendre ici au sens des scolastiques ; c'est le principe intérieur qui s'unissant à la matière première constitue l'être dans l'existence actuelle. On voit tout de suite quel rôle important un disciple de saint Thomas doit attribuer à la forme dans l'explication du beau. Avec quelques explications, il serait peut-être facile de faire accepter cette doctrine par tous ; elle nous paraît aussi solide que lumineuse, si on en restreint l'application aux êtres visibles.

M. l'abbé Vallet, analysant la définition de saint Thomas, y trouve « cinq éléments constitutifs du beau » à savoir : « la variété, l'intégrité, la proportion, l'unité et la splendeur ou l'éclat. » Parmi ces éléments, il en est deux qui appartiennent proprement « au principe matériel des choses, savoir la variété et l'intégrité », et deux qui appartiennent « au principe ormel, l'unité et l'éclat ». Quand à la proportion, M, Vallet l'attribue aux deux principes à la fois. Les développements que M. Vallet donne à cette doctrine sont, dans les parties essentielles, de grande valeur. C'est en quelque sorte l'exposé abondant de cet admirable premier chapitre du *Traité de l'amour de Dieu*, où saint François de Sales parle de la beauté en termes si beaux.

Nons croyons cependant que la définition de saint Thomas devrait se restreindre, comme nous l'avons dit, aux choses visibles, suivant ce qu'il dit lui-même : *pulchra sunt quæ visa placent*. Faute de ce soin, le théoricien peut se trouver dans le plus étrange embarras. Ainsi, M. Vallet, interprétant sa formule, écrit avec une incontestable logique : « Le beau, de toute nécessité, exige l'union du sensible et de l'intelligible. » Mais une logique non moins rigoureuse nous forcera de refuser toute beauté aux anges et même à Dieu, ou de leur attribuer quelque chose de sensible ou de corporel, car sensible et corporel sont synonymes. Deux alternatives également regrettables. M. Vallet essaye de les concilier ensemble, on va voir comment.

Dans un paragraphe intitulé : « union du sensible et de l'intelligible en Dieu », il déclare que « le beau, réduit à son essence in-

par M. Gustave Masson. — VIII. Courrier russo, par le R. P. Martinov, S. J. — IX. Henri V. — X. Chronique, par M. Marius Sepet. — XI. Revue des recueils périodiques, par M. Fr. de Fontaine. — XII Bulletin bibliographique.

Revue du Monde catholique.

15 SEPTEMBRE. — I. Henri V, étude complète, par Oscar de Poli. — II. Monsieur le comte de Chambord ; sa correspondance politique. — III. Monsieur le comte de Chambord, étude biographique et anecdotique, par Charles de Beaulieu. — IV. Henri le Magnanime, par Charles Buet. — V. Monsieur le comte de Chambord et la Presse. — VI. Monsieur le comte de Chambord, sa maladie, ses derniers moments, sa mort et ses obsèques. — VII. Chronique générale, par Arthur Loth.

1er OCTOBRE. — I. Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine, par J. Brucker S. G. — II. Les ordres religieux jugés par les protestants et les libres penseurs, par un magistrat. — III. L'homme-singe par le comte de Maricourt. — IV. Les ouvriers d'autrefois en Normandie, par Édouard Alexandre, — V. Henriette, par D. de Boden. — VI. Chronique scientifique, par le Dr Tison. — VII. Chronique générale, par Arthur Loth. — VIII. Memento chronologique, par Ch de Beaulieu.

15 OCTOBRE. — I. L'Eglise catholique en Ecosse à la fin du XVIe siècle, par J. Forbes. II. La jeunesse de Fléchier, par Clarisse Bader. — III. L'évolutionnisme en histoire, par Urbain Guérin. — IV. Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine, par J. Brucker, S. J. — V. Le vieux garçon, nouvelle hongroise, par H. Pigeon. — VI. Revue littéraire. Littérature anglaise, par R. Martin. — VII. Variétés. Le Mal et le Bien, par Gabriel Ferrère. — VIII. Chronique générale, par Arthur Loth. — IX. Memento chronologique, par Ch. de Beaulieu.

Revue Générale.

OCTOBRE. — I. L'Inde anglaise, par M. Ch. Verbrugghen, membre de la Chambre des Représentants. — II. L'agriculture progressive en Allemagne et en Angleterre, par M. A. Proost, professeur à l'Université de Louvain. — III. Dona Garcia, nouvelle par M. de Besancenet. — IV. La traction mécanique des voitures de Tramways, par M. le baron O. de Fierlant. — V. Fjords et Fjelds, carnet d'un touriste en Norwège, par M. Félix Bovy. — VI. Les routes commerciales vers la Chine Sud-Occidentale et la question du Tongking, par M Jacques Lemoine (suite). — VII. Conscience, par M. J. de Laet, membre de la Chambre des Représentants. — VIII. La dernière excursion de la Gilde de S. Thomas et de S. Luc, par M. le chan. Delvigne.

Scuola (la). cattolica

Mgr D. Jacobini, archevêque de Tyr, secrétaire de la Propagande : L'aurore de la civilisation. — L'abbé Luigi Nicora : Léon XIII et le journalisme, ou les jugements des libéraux sur les études historiques ordonnées par le Pape. — G. Sacchetti : le sixième congrès catholique italien. — G. Tassoni : Le siège de Vienne par les Turcs et sa levée. — A. G. Ruffoni : Le centenaire de Luther. — Mgr Pietro Balan : La politique de Clément VII au temps du sac de Rome, d'après les documents conservés au Vatican. — Revue de la presse : — 1. Institutiones juris publici ecclesiastici, par le chanoine Felix Cavagnis. 2. L'abbé Bonito : Elementa philosophiæ thomisticæ, par Jacobo a sacro Mariæ C. P. 3. Mgr Pietro Balan : Leçons populaires d'archéologie chrétienne, par Mariano Armellini. — Domenico Panizzi : Nouvelles politiques.

Tour (le) du monde.

22 SEPTEMBRE. — A travers la Toscane, par M. E. Müntz. — 1882. — Texte et dessins inédits. — Quatorze dessins de Tofani, Taylor, H. Clerget, P. Fritel, E. Michel et D. Lancelot.

29 SEPTEMBRE. — A travers la Toscane, par M E. Müntz. — 1882. — Texte et dessins inédits. — Douze dessins de Taylor, Thiriat, H. Chapuis, Barclay, Slom et Mlle Marcelle Lancelot.

6 OCTOBRE 1883. — Amazone et Cordillères, par M. Charles Wiener. — 1879-1882. — Texte et dessins inédits. — Neuf dessins de Vignal, D. Lancelot, E. Ronjat et Barclay, avec une carte.

13 OCTOBRE. — Amazone et Cordillères, par M. Charles Wiener. 1879-1882. — Texte et dessins inédits. — Onze dessins de Vignal et A. de Bar.

20 OCTOBRE. — Amazone et Cordillères, par M. Charles Wiener. — 1879-1882. — Texte et dessins inédits. — Onze dessins de Vignal et Th. Weber.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Le Gérant :

G. RETAUX.

2938.. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. A. RETAUX.

5. — **156. BANES ET MOLINA**, histoire, doctrines, critique métaphysique, par le P. Th. de Régnon, de la Compagnie de Jésus, in-12 de xv-367 pages. 1883. — Paris. H. Oudin, pr. 3 fr.

5. —**157. SAINT THOMAS ET LE THOMISME**, par E. C. Lesserteur, professeur de théologie, in-8° de 160 pages. 1883. — Paris. V. Lecoffre. pr. 3 fr.

Ces deux ouvrages, composés certainement sans concert, sont conçus dans le même esprit. Ils se complètent l'un l'autre, et paraissent heureusement ensemble ; ajoutons tout de suite que le moment ne pouvait être plus opportun. Sous la haute impulsion donnée aux études théologiques par Léon XIII, partout dans les écoles de théologie, on se fait un devoir de suivre la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Or il arrive souvent, surtout dans notre pays, que, par excès de zèle, on fait autre chose que ce qui est demandé. Ainsi on s'imagine que suivre les doctrines de saint Thomas, c'est embrasser les théories connues sous le nom de *Thomisme*, comme si une analogie de noms était un signe incontestable d'identité dans les choses nommées. Cette assimilation est si loin de la pensée du Souverain Pontife, qu'il a soin d'ajouter à son ordre cette recommandation remarquable : « Afin d'éviter que l'on ne boive de l'eau falsifiée pour de la véritable, ou de l'eau bourbeuse pour de la pure, veillez à ce que la sagesse de saint Thomas soit puisée à ses propres sources, ou du moins à ces ruisseaux qui, sortis de la source même, coulent encore purs et limpides, au témoignage assuré et unanime des docteurs ; de ceux, au contraire, qu'on prétend dérivés de la source, mais qui, en réalité, se sont gonflés d'eaux étrangères et malsaines, écartez avec soin l'esprit des adolescents » (1).

Quand on a lu le P. de Régnon et M. Lesserteur, on demeure convaincu que le Thomisme, loin d'être la doctrine de saint Thomas, est un de ces ruisseaux « gonflés d'eaux étrangères » et, sinon « malsaines, » du moins dangereuses. Nous maintenons cette expression, malgré tout le respect dont nous faisons hautement profession pour la personne des Thomistes. A notre époque, la philosophie et la science incrédules, soutenues et propagées par les sociétés secrètes et par la révolution triomphante, s'acharnent à détruire le dogme de la liberté de l'homme. Eh bien ! n'y a-t-il pas quelque danger de soutenir des doctrines qui favorisent cette tendance ? Est-ce que

(1) Traduction de l'abbé Lesserteur.

le Thomisme, en dépit de ses adhérents, ne dépouille pas l'homme de sa liberté, dont il ne lui laisse que le nom ? Que mes actes soient déterminés par le mécanisme de l'univers ou par l'impulsion irrésistible de l'auteur de l'univers, que m'importe ? en suis-je moins une machine ? mes opérations en sont-elles davantage ma propriété ? sont-elles moins fatales ? On conviendra du moins qu'il y a dans la réapparition de ces doctrines, inspirées cependant par des esprits tout opposés, une coïncidence fâcheuse et inquiétante.

Le père du Thomisme, ce n'est pas saint Thomas, c'est Bañes, professeur de théologie à Salamanque, à la fin du 16e siècle. On voit qu'entre ce ruisseau et la source, il y a un intervalle de plus de trois cents ans : la dérivation, si dérivation il y a, n'est pas immédiate. Un autre dominicain, Fr. de Araujo, également professeur à Salamanque, écrivait, peu de temps après la mort de Bañes, que « la prédétermination physique » soutenue par « certains théologiens *novices* », ne se trouve « ni dans les conciles, ni dans les Pères, » et « qu'on n'y parvient que par un raisonnement fallacieux. »

C'est Molina qui a fait, bien malgré lui, la fortune du Thomisme. Cette théorie inventée pour combattre la théorie du Jésuite, s'est consolidée et fortifiée par la résistance même qu'elle a rencontrée, comme il arrive d'ordinaire dans les luttes doctrinales, surtout lorsqu'elles touchent à certains points obscurs où il est impossible de faire pénétrer une pleine lumière. On sait les combats homériques que deux Ordres célèbres ont soutenus à ce sujet et qui portent dans l'histoire le nom de *congrégations de Auxiliis*. Molina seul, grâce à une tactique habile de ses adversaires, fut mis en cause. Les efforts de ses partisans n'eurent d'autre but que de le défendre, et ceux de ses adversaires que de l'écraser. Aucune condamnation ne fut prononcée officiellement contre Molina par le Souverain Pontife, seule autorité compétente en ces hautes matières. Mais les Thomistes n'en persistaient pas moins à soutenir que la condamnation du molinisme avait été préparée par Paul V et que la publication de la Bulle était la seule formalité qui manquait à la sentence souveraine. C'était bien quelque chose. On ne s'en autorisait pas moins de la pensée supposée du Souverain Pontife pour déclarer les doctrines de Molina incontestablement entachées d'erreur et pour exalter par contre les théories de Bañes ; on oubliait que très souvent deux adversaires ont également tort quoique d'une façon différente et que la condamnation de l'un n'est point la justification de l'autre. La vérité vraie est que Molina n'a été condamné ni officiellement ni *in*

petto ; il n'a été condamné d'aucune sorte. Une pièce écrite de la main même de Paul V et découverte par le P. Schneemann, l'une des autorités du P. de Régnon, en porte la preuve sans réplique. Tous les efforts des Thomistes ont abouti à une fin de non recevoir. Je me trompe, ils ont servi à montrer que la discussion la plus longue, la plus sévère, la plus acharnée ne pouvait ébranler l'œuvre de Molina. Est-il beaucoup de livres de doctrine qui résisteraient à une telle épreuve ? Une non condamnation dans des conditions semblables n'équivaut-elle pas à une approbation ?

Nous ne dirons pas cependant, Dieu nous en garde, que la justification de Molina est la condamnation de Bañes, quoique celui-là soit le théologien de la liberté humaine et celui-ci le théologien de la prédétermination physique qui a toute l'apparence d'étouffer la liberté. C'est par d'autres arguments que le vice du Bannésisme est mis en lumière.

M. Lesserteur procède d'une manière aussi simple que convaincante. Il ramène la question à deux points, dont l'un concerne le concours divin dans les opérations de l'homme et l'autre la science de Dieu. Après avoir résumé brièvement et fidèlement la théorie de Bañes sur ces deux points, il rapporte les textes principaux de saint Thomas qui ont le même objet. Or, de ce simple rapprochement, il ressort avec une pleine évidence que le Bannésisme est tout juste le contre pied de la doctrine de saint Thomas. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de cette démonstration. Nous dirons seulement au lecteur en parlant du livre de M. Lesserteur, qui est une œuvre évidente de bonne foi : *Tolle, lege.*

Le P. de Régnon ne procède pas de la même manière. Disciple de saint Thomas, il ne se contente pas de répéter les paroles de ce grand maître. Il examine tour à tour les notions dont l'intelligence est nécessaire à la solution de la question, cause première, cause seconde, cause finale, liberté, grâce, concours. Je doute qu'on trouve ailleurs dans un livre moderne, une analyse plus fine, plus profonde, plus complète, avec un enchaînement plus clair et plus rigoureux des idées. Après l'avoir lu, on reste persuadé que saint Thomas enseigne véritablement que les causes secondes, et l'homme en particulier n'agissent pas sans recevoir une motion de la cause première ; mais cette motion est une motion de la *cause première,* opérant comme cause première, c'est-à-dire produisant ce qu'il y a de plus général dans la cause seconde, son être ou l'être de ses actes, et laissant à la cause seconde la détermination de cette motion gé-

nérale, de telle sorte qu'il y a dans tout acte humain *prémotion* mais non *prédétermination*.

On sait que le principe d'où le Bannésisme prétend tirer rigoureusement ses conclusions est celui-ci : il n'y a pas de réalité dont Dieu ne soit l'auteur. Ce principe est très vrai en effet ; le tout est de le bien entendre. Pour Bañes, la détermination de la volonté est une réalité nouvelle et par conséquent elle a Dieu pour auteur. Le P. de Régnon analyse avec soin le *processus* de la volonté dans son opération, et, de cette analyse, il ressort que la détermination de la volonté n'est pas une réalité nouvelle, ou, en d'autres termes, que l'acte délibéré ou consenti et l'acte indélibéré qui précède le consentement sont *réellement* le même acte ; donc il est faux que la détermination de la volonté exige l'action immédiate et déterminante de Dieu. Le grand tort de Bañes et de son école consiste à réduire les causes secondes raisonnables au rôle de pures machines ou d'instruments entre les mains de Dieu, de telle sorte que le mérite de l'homme est anéanti, et que, malgré les efforts des Bannésiens pour éviter cette affreuse conséquence, Dieu est l'auteur du péché, et qu'il sauve ou damne les hommes uniquement parce que tel est son bon plaisir. En vain dit-on que Dieu se propose de manifester sa justice vindicative. Il n'y a pas de justice ni vindicative ni autre ; il n'y a que de la cruauté à châtier des malheureux pour des actions qu'il leur a été impossible de ne pas commettre, et qui même leur ont été imposées, déterminées en eux par celui qui les châtie. Ce procédé ne manifeste point un juge équitable, mais uniquement un maître cruel. Les Bannésiens se sont mépris sur la fin que la cause première s'est proposée en créant le monde et l'homme. C'est par un anthropomorphisme insoutenable que l'on attribue à la cause première des procédés qui ne conviennent qu'à la créature. Celle-ci agit toujours pour trouver hors d'elle des éléments qui concourent à sa perfection et l'achèvent : elle a toujours une fin extérieure. Or une telle fin est absolument incompatible avec la motion de la cause infinie. Quelle est la fin de la cause première ? Le P. de Régnon montre, en s'appuyant sur la doctrine de saint Thomas et des Pères, qu'elle n'est autre que la bonté même de la cause première, ce qu'il exprime par ce mot de l'Aréopagite : *l'amour est exactique* ; et cet autre connu dans l'école : *bonum diffustivum hic*. La fin de Dieu créant et opérant hors de lui, c'est de communiquer le bien, dans la mesure qui lui plaît : Nous renvoyons au livre de P. de Régnon pour de plus amples renseignements.

Bañes et Molina comprend deux parties, l'une historique et l'autre doctrinale. Celle-ci contient près de trois cents pages ; on ne peut-être plus bref, et peut-être, eu égard à certains lecteurs, c'est trop bref. Il est certainement impossible de renfermer plus de choses en si peu de place. Nous avons lu tout cela avec grand fruit et grand intérêt. Est-ce à dire que nous en acceptons toutes les idées ? Il est bien difficile de trouver deux théologiens qui s'accordent en tout point. Le P. de Régnon, par exemple, soutient que dans les opérations humaines, la nature et la grâce suivent des évolutions parallèles et que le raisonnement s'applique de la même façon des deux côtés. Voilà ce que nous n'admettons pas volontiers. Entre la nature et la grâce, pour nous en tenir à la manière dont l'une et l'autre viennent à nous, il y a une différence qui s'exprime très-bien par les mots *création* d'une part et *infusion* de l'autre. Or rien n'est plus différent au point de vue des opérations que la *création* et l'*infusion* de l'être. Dans un cas, l'être sort du néant ; dans l'autre, il est pris au sein de Dieu lui-même, suivant cette parole de saint Pierre, *consortes divinæ naturæ*. La *création* me semble instantanée ; l'*infusion* n'est-elle pas l'effet d'une union qui peut être permanente ?

Quoi qu'il en soit de ce point de détail, nous sommes pleinement avec le P. de Régnon contre les conclusions du Bannésisme. Aura-t-il le dernier mot ? Aux Thomistes de nous l'apprendre.

Quiconque s'intéresse aux controverses théologiques et philosophiques ne peut se dispenser de lire les deux ouvrages que nous annonçons dans cet article. Nous pensons même que les conséquences pratiques du parti que l'on prend en si grave matière sont de telle nature qne tout professeur et tout élève de théologie a l'obligation, j'ose le dire, de prendre connaissance de la thèse et des arguments de *Saint Thomas et le Thomisme* et de *Bañes et Molina*.

J. Le Blanc.

5. — 158. **BULLAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT GILLES,** *suivi d'une notice historique sur l'abbaye, le Grand-Prieuré et la paroisse de ce nom*, par M. l'abbé Goiffon, chanoine honoraire, archiviste du diocèse de Nîmes. 1 vol. in-8° de 354-202 p. (1882). Nîmes, Jouve.

Il n'y a pas encore un an que nous avons rendu compte, ici même, d'un important ouvrage sur saint Gilles, par M. le chanoine Ernest Rambry ; ouvrage digne de la plus grande estime à tous les points

qu'il suffit d'énumérer pour qu'on en saisisse la haute portée. Le grand Prévôt n'en perd pas pour cela une maladie ou une indisposition du roi ; il continue à enregistrer les mariages et les morts avec une scrupuleuse exactitude. Quel tableau que celui de ces courtisans ingénieux à faire leur cour en se soumettant à la grande opération que le maître venait de subir !

La seconde guerre du Palatinat occupe nécessairement une grande place dans le « Journal ». Toujours bien informé, de Sourches nous tient au courant du siège de Philipsbourg, nous montre quelle figure y font les différents personnages qui entourent le Dauphin, le duc du Maine, les Mornay-Montchevreuil, les d'Antin, les Mailly-Nesle, toute la jeune cour déjà prête à un règne nouveau. La page dans laquelle on voit Louis XIV, au sermon de la Toussaint, interrompant le prédicateur pour recevoir le courrier de la ville prise, fait une scène à la fois vivante et glorieuse.

Un certain nombre de mémoires relatifs au différend entre les ducs et pairs et les princes de la maison de Lorraine, à l'affaire des franchises à Rome, et aux motifs de la guerre de la ligue d'Augsbourg ont été rejetés à la fin du volume, et ne seront pas d'un médiocre intérêt pour l'Histoire.

Léon CHARPENTIER.

A. — 172. ŒUVRES POLÉMIQUES DE Mgr FREPPEL, évêque d'Angers. *IVe série.* 1 vol. in-12 de 499 p. (1883). Paris, Palmé. 3 francs.

Cette IVe série n'offre pas moins d'intérêt que la précédente. Les sujets traités ou touchés par Mgr Freppel sont des plus importants pour les catholiques: il s'agit toujours de nos libertés et de nos droits que l'éminent prélat est occupé à défendre dans la guerre sans trève ni merci qui leur est faite.

Dans ce volume sont contenus les discours :

Sur les droits du clergé en matière électorale, du 24 Novembre 1881. Ces droits sont nettement délimités ; en quelques mots, nous avons une doctrine complète et inattaquable. Quatre jours après, Mgr Freppel la proclamait de nouveau et la défendait victorieusement contre une fausse interprétation des art. 52 et 53 des Organiques, auxquels il s'est gardé, du reste, de reconnaître aucune valeur juridique et légale.

Contre la suppression des prières publiques. L'évêque d'Angers ne put opposer à la commission que l'indication sommaire des chefs de

preuve; la Chambre ne voulut pas lui accorder même dix minutes de parole.

Contre la prise en considération de la proposition de M. Chevandier sur les enterrements civils. Discours très bref comme les précédents. Quand, plus tard, la discussion s'engagea sur le fond même de la proposition, Mgr Freppel monta de nouveau et plusieurs fois à la tribune. On trouve ses paroles à leur ordre de date.

Contre la prise en considération de la proposition de M. Charles Boysset, tendant à l'abrogation du Concordat. Il est difficile d'avoir plus clairement raison. C'est une éloquence de bon sens, forte, nerveuse, logique.

Contre la prise en considération de la proposition de M. Lefebvre, tendant à l'abrogation des lois qui confèrent aux fabriques des églises et aux consistoires le monopole des inhumations.

Sur la seconde expulsion des Bénédictins de Solesmes. On n'a pas oublié la *Question* posée au ministre sur cette expulsion. L'orateur y a déployé ses belles qualités d'argumentation et une énergie singulière contre la gauche et les prétentions mal justifiées du président. Sa réplique est un coup de fouet indigné et continu aux ministres, dont les mobiles secrets et la faiblesse sont mis à nu et châtiés avec une verve d'ironie qui produit tout son effet parce qu'elle est pleinement juste et fondée.

Contre la prise en considération de la proposition de loi de M. Jules Roche tendant à la sécularisation des biens des congrégations religieuses, des séminaires, des consistoires et à la séparation de l'Église de l'État.

Le péril et la malhonnêteté de cette proposition sont parfaitement mis en lumière. L'orateur répond ensuite à la déclaration de M. Goblet en montrant éloquemment l'inconséquence et le danger de l'étrange politique du ministre.

Contre le projet de loi de M. Maquet relatif au rétablissement du divorce. L'impopularité en France de l'idée de divorce est démontrée par un argument *ad hominem* assez piquant. Puis, chemin faisant, l'orateur donne la vraie doctrine de l'Église sur le mariage, où le contrat et le sacrement ne font qu'un; c'était un enseignement utile pour plus d'un.

Contre le projet de loi du gouvernement et les propositions de MM. Jules Roche, Delâtre et Lacôte, ayant pour objet de modifier le mode de prestation du serment devant les Cours et Tribunaux. Deux discours furent prononcés : l'un sur le fond de la qustion et où se

trouve démontrée l'utilité du serment religieux, l'autre sur les restrictions mentales dont le fantôme hantait l'imagination du rapporteur.

Contre le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire. Cinq fois l'évêque d'Angers prit la parole. Son premier et principal discours fit pleinement ressortir le vrai caractère de cette loi hypocrite qui détruit la liberté d'enseignement. Le dernier discours qu'il prononça dans cette discussion est aussi le dernier de cette IV[e] série.

On ne peut ouvrir le volume sans que la colère monte au cœur. Ce n'est pas, en effet, à l'orateur ou à l'écrivain que va d'abord l'attention ; elle est tout entière au sujet et aux tristes scènes que les interruptions reproduites permettent facilement de recomposer. C'est déjà un bel hommage spontanément rendu par tout lecteur à Mgr Freppel ; on ne se fait oublier qu'à la condition de s'oublier soi-même.

L'éloquence de l'évêque d'Angers est bien, en effet, une éloquence désintéressée, sans prétention et sans apprêt, ne se préoccupant pas d'elle même, mais de la vérité et des intérêts qu'elle défend. C'est une éloquence franche, loyale, qui va par les grands chemins, recherche et répand la lumière. Sa force lui vient de la droiture, de la logique, de la conviction ; il lui faut être dans le vrai. Avec Mgr Freppel les interrupteurs perdent leur temps ; il est trop pressé d'arriver au but pour s'occuper beaucoup d'eux. Sa preuve marche et avance toujours. Il n'aime pas à être retardé ; quand on l'interrompt, il frappe parfois un coup rapide et continue son implacable argumentation.

Du reste, toujours maître de lui et toujours poli. « En fait de politesse et de courtoisie, je voudrais n'être surpassé par personne », a-t-il dit un jour. La résolution est méritoire, bien qu'elle s'imposât. Nous aurions tous profit à en prendre une quelque peu semblable. Il convient qu'une âme chrétienne paraisse faite autrement que les autres, et jusque dans son indignation la plus légitime on doit la reconnaître. Elle a sa langue à elle, qui est une langue précise, loyale, capable certes de s'indigner et où se rencontrent des mots durs, mais une langue digne, qui ne s'abaisse jamais à l'injure triviale et continue. Le chrétien est obligé de combattre, de frapper fort, mais il ne se collette pas. On sent qu'il se contient, qu'il se refuse la vengeance ; c'est une supériorité et une force qu'il doit se réserver. Louis Veuillot, à qui l'on a reproché d'aller trop loin, avait le don de se contenir. C'était chez lui un don littéraire autant qu'un don de la grâce. Il savait où s'arrêter pour que sa légitime

colère restât belle et parût toujours d'un chrétien. Il savait surtout distinguer entre ses adversaires et ne se méprenait pas sur la nuance de ton qui convenait. La vérité n'y perdait rien, ni les vérités, qu'il ne ménageait pas. Il a des pages merveilleuses où les expressions choisies et mesurées disent plus que n'aurait pu dire la passion libre d'elle même. Mgr Freppel a une façon toute différente d'être modéré. Sa phrase n'a pas de sous-entendus et ne trahit pas l'émotion intime.

Sa modération, parce qu'elle n'est point faiblesse mais vertu, ne l'empêche pas de démasquer le crime hypocrite, de le flageller, de lui infliger son véritable nom. Qu'on relise la réplique fameuse au ministre sur la seconde expédition de Solesmes.

Il a montré là qu'il ne manque pas de trait. Il ne manque pas davantage, à ses heures, de ripostes heureuses. « Je suis extrêmement étonné d'entendre dire à l'honorable M. Lockroy que parler d'un candidat du démon c'est nécessairement parler d'un candidat républicain ». A ceux qui le déclaraient incompétent sur la question du divorce parce qu'il n'était pas marié : « je puis parler du mariage aussi pertinemment que les nombreux célibataires qui siégent sur ces bancs ». M. Guillot trouva bon de renouveler la même sotte interruption ; « j'ai déjà répondu à votre objection, vous venez trop tard » lui jette en passant l'orateur.

Mais le grand mérite de Mgr Freppel, c'est qu'il sait les choses dont il parle. Mérite élémentaire qui devient rare. Combien trouve-t-on de laïcs vraiment instruits en matière religieuse? Or la plupart des questions agitées aux Chambres touchent à la religion et à l'Église. La présence et la parole d'un évêque sont donc là d'une souveraine utilité. Lui seul peut dire avec une autorité suffisante quelle est la doctrine de l'Église, ce que l'Église tolère et ce qu'elle n'admet pas. La Chambre profite peu de ce secours mais d'autres en profitent, et les catholiques ont la consolation de voir la vérité magnifiquement établie et défendue.

Notons que l'évêque d'Angers ne combat pas en soldat irréfléchi mais en chef prudent et comme il convient. Sa parole ne dépasse pas sa pensée et sa pensée ne va pas au delà du vrai, même au plus fort de l'action. Ce n'est pas un exagéré. Il y a tel passage sur le progrès moral dans les sociétés modernes qui a dû étonner ses adversaires. Ces paroles ne seraient peut-être pas venues pour la première fois en 1882 se placer sur ses lèvres, mais il n'a pas hésité à les répéter.

Nous nous permettrons une remarque qui n'est point à l'adresse de Mgr Freppel. L'orateur s'est trouvé amené à parler de *profession de foi politique*. C'est une expression reçue, et il ne s'en est pas sans doute présenté d'autres à son esprit ; mais dans nos conversations ordinaires, où l'embarras n'est pas le même, évitons de détourner à un sens profane ces mots réservés autrefois à une signification exclusivement religieuse. Ce n'est point là une manie d'ultra. Qui veut bien réfléchir un instant, comprend que les mots ont une très grande influence sur les idées comme les idées sur les mots. L'esprit qui s'habitue à appliquer indifféremment, par exemple, le mot de foi aux opinions politiques et aux croyances religieuses, court risque de ne plus distinguer assez entre l'incertitude des unes et la certitude des autres, et parce que le nom est commun il arrivera peut-être à les égaler en tout. Quand il ne ferait dans ce chemin que quelques pas, ces pas sont mauvais. C'est pour lui une diminution de foi et par conséquent un amoindrissement de caractère. Mgr Freppel nous a donné lui-même indirectement cette leçon dans son discours contre la prise en considération du projet Roche, quand il a énergiquement refusé d'employer le mot menteur et hypocrite de *sécularisation* auquel il a substitué le mot *vol* qui était le mot vrai.

Des trois lettres mélangées aux discours politiques, selon leur ordre de date, l'une est adressée au directeur de la *Sicilia cattolica* à l'occasion du sixième centenaire des Vêpres Siciliennes, une autre à M. le vicomte de Maquillé sur les commissions scolaires, et la troisième au rédacteur d'un journal à Ordem à l'occasion du centenaire de Pombal. Cette dernière nous a paru spécialement belle. La lettre sur les commissions scolaires n'a qu'une page ; on a bien fait cependant de ne pas l'omettre, c'est un document.

C'est une heureuse idée, de publier en volume, année par année, les discours et les écrits polémiques de Mgr Freppel. Les catholiques peuvent y trouver des renseignements précieux parce qu'ils sont toujours sûrs, et des idées justes qui ont pour eux une haute valeur parce qu'elles sont d'un pasteur de l'Église.

Nous exprimerons le regret que l'éditeur n'ait pas adopté un format plus grand ou des caractères plus fins. Le discours se lit plus vite que le livre proprement dit ; il est désagréable d'être obligé à chaque instant de tourner le feuillet.

P. Chapron, S. J.

Y. — **173. PÉDAGOGIE (la) RÉVOLUTIONNAIRE,** par G. Dumesnil, ancien élève de l'école normale supérieure. 1 vol. in-18 jésus de x-260 p. (1883). Paris, Delagrave. 2 francs.

2. 3. — **174. DIEU, LA CONSCIENCE, LE DEVOIR,** *psychologie élémentaire, morale, théorique et pratique*, par l'abbé De Broglie, ancien élève de l'École polytechnique, professeur d'apologétique chrétienne à l'Institut catholique de Paris, ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels. Putois-Cretté, 1883, in-12, 268 p. 2 fr.

Cette pédagogie révolutionnaire est bien digne du nom qu'elle porte. Il serait difficile de rencontrer plus d'idées fausses, condensées en moins de pages. Bien que l'on flaire à première vue le paradoxe et l'esprit de parti, on est intéressé tout d'abord par l'air de modération et de bonne foi avec lequel M. Dumesnil commence son travail. Ses études l'ont mis à même de faire des recherches, il connait le pour et le contre, et a lu sur l'instruction des Français avant 1789, des Auteurs, dont il n'admet pas les conclusions. On s'attend donc à une discussion sérieuse. Par malheur, M. Dumesnil, affirme, décrit, ou plaisante, mais se croit dispensé d'administrer des preuves sérieuses. Le renouvellement radical de l'instruction publique était-il rendu nécessaire en France par la Révolution ? Cinquante pages de son travail sont consacrées à cette question. On peut dire pourtant, qu'elle n'est qu'effleurée ou envisagée sous un jour faux. Aux yeux de M. Dumesnil, avant 1789, l'enseignement primaire est presque nul, parce qu'une large place y est faite à l'Instruction Religieuse, parce que l'instituteur est d'ordinaire sacristain, suisse ou bedeau, parce que la maison d'école est en mauvais état. Nous en demandons pardon à l'auteur, mais il nous semble que c'est passer à côté du sujet. Cela prouve simplement que l'instituteur s'entendait bien avec son curé, que les élèves savaient mieux leur catéchisme qu'aujourd'hui, mais qu'ils n'étaient pas aussi bien logés. Ce sont des faits, c'est une statistique, qu'il faudrait nous apporter!

« Nous ne voulons point dire que l'enseignement secondaire fût sans défaut : il s'y trouvait assurément alors comme aujourd'hui bien des lacunes ; ces lacunes, nous les rapporterions à des causes un peu différentes de celles que pourrait leur assigner M. Dumesnil. Cependant là encore, l'auteur de la Pédagogie nous paraît exagéré. Il faudrait voir si l'enseignement secondaire a pour but de développer les facultés maîtresses, de faire un homme, ou bien de faire

La famille Gaudry, par J, Girardin. — Jeux d'équilibre, par Frédéric Dillaye. — L'Upas et l'Urarie, par Mme Barbé. — Le petit comte, par Ouida. — Tonneaux en papier. — Les aventures de Monsieur Colin-Tampon, par J. Levoisin.

Dessins : Tofani, E. Ronjat, G. Doré, etc.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Litterarische Rundschau fur das katolische Deutschland.

1er DÉCEMBRE. — Herman Lotsé, Braig, *Woltere*, explication des psaumes sous forme de prière. — *Hirschl.* Manuel de Patrologie et de Patristique, par Foung. — *Lenormant*, les origines de l'histoire. — *Cavagnis*, Institutiones juris publici ecclesiastici. — *Doulcet*, essai sur les rapports de l'Eglise chrétienne avec l'Etat, Kraus. Monnaies d'Œttingen. Question d'art, travaux de l'institut royal des architectes anglais, par Reischensperger. Traduction en allemand de la Luisiade de Camoëns. *Staltler*, Manuel de théologie morale.

Revue catholique des Institutions et du Droit.

DÉCEMBRE. — Procès-verbal du Congrès. — I. Principes généraux. Discours d'ouverture, par Lucien Brun, président. — II. (1re Commission.) Propriété ecclésiastique. Propriété religieuse, par J. de Kernaeret. — Rapport sur la condition juridique des églises cathédrales ou paroissiales, des palais épiscopaux et des presbytères, par Gavouyère. — Rapport sur les prétentions de l'Etat au sujet des traitements ecclésiastiques, par Paul Besson. — Biens de main morte. — La suite du Congrès au numéro prochain, par J. de K. — G. D. — C. —Chronique du mois. — Bibliographie.

Revue des Deux-Mondes.

15 DÉCEMBRE. — I. La Veuve, dernière partie, par Octave Feuillet. — II. Un chapitre de l'histoire financière de la France. — Les abus du crédit et le désordre financier à la fin du règne de Louis XIV. — I. Les abus du crédit, par M. Ad. Vuitry. — III. Les légendes de l'Alsace. — Promenades et souvenirs, par M. Ed. Schuré. — IV. Souvenirs d'un enseignement à la Sorbonne, par M. E. Caro. — V. Etudes sur le XVIIIe siècle. Les Romanciers. — II. Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, par M. Ferdinand Brunetière. — VI. Nissa, par M. Albert Delpit. — VII. L'armement de l'infanterie et l'instruction du tir en France. — VIII. Revue dramatique. — Odéon, Severo Torelli de M. Coppée. — Comédie française, reprise de Bertrand et Raton, par M. Gonderax. — IX. Les livres d'étrennes. — X. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — XI. Le mouvement financier de la quinzaine. — XII. Bulletin bibliographique.

Revue du monde catholique.

1er DÉCEMBRE.— I. La correspondance de Louis Veuillot, par Arthur Loth. — II. L'Eglise catholique en Ecosse à la fin du XVIe siècle, par J. Forbes S. J. — III. La Sorbonne hier et aujourd'hui, par Elie Méric, — IV. Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine, par J, Brucker, S. J. — V. Récits d'un soldat, par Oscar de Poli. — VI. Revue littéraire, par Léonce de la Rallay. — VII. Chronique générale, par Arthur Loth. — VIII. Memento chronologique, par Ch, de Beaulieu.

15 DÉCEMBRE. — I. Les écoles catholiques en Angleterre dans leur état actuel, par Léonce de la Rallaye. — II. La correspondance de Louis Veuillot, par Arthur Loth. — III. La situation de Henri IV à son avénement, par A. Jean, S. J. — IV. Les hautes études critiques. M. l'abbé Lehir, M. l'abbé Vigouroux, par Ernest Hello. — V. Récits d'un soldat : La Cornette blanche (fin), par Oscar de Poli. — VI. Revue littéraire, Littérature anglaise, par R. Martin. — VII. Chronique générale, par Arthur Loth. — VIII. Livres d'étrennes, par Eugène Loudun. — IX. Memento chronologique, par Ch. de Beaulieu.

Revue Générale.

DÉCEMBRE. — I. L'Inde anglaise, par M. Ch. Verbrugghen. — II. Dona Gracia, nouvelle, par M. de Besancenet. — III. Le prince de Bismarck, par M. Amédée de Ryckel. — IV. Chronique des sciences naturelles, par M. A. Proost. — V. Le nouveau palais de justice de Bruxelles, par M. Arthur Verhaegen. — VI. Les routes commerciales vers la Chine sud-occidentale et la question du Tongking, par M. Jacques Lemoine. — VII. Lettre de Paris, par Dancourt. — VIII. Conscience, par M. J. de Laet.

Tour (le) du monde.

La Belgique, par M. Camille Lemonnier. — Texte et dessins inédits. — Dix dessins de A. Heins, X. Mellery, E. Claus, J. Knopff, Am. Lynen, Barclay et Constant Meunier.

Voyage d'une Parisienne dans l'Hymalaya occidental, par Mme de Ujfalvy-Bourdon. — Texte et dessins inédits de G. Vuillier, E. Ronjat et Schmidt.

Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidental, par Mme de Ujfalvy-Bourdon. — Texte et dessins inédits. G. Vuillier et Schmidt.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Le Gérant :

G. RETAUX.

TABLES

I

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie catholique*, A L'OEUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION

ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.

3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES.— Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.

4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.

5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.

6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.

*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.

†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.

A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.

Y. — les livres absolument MAUVAIS.

M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R. *Placée après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe des lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.

Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être lu *que par quelques-uns*, et pour des raisons *exceptionnelles*.

NOTA. — Un petit trait (–) placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi, 1–6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit, 1, 2, 3, 4, 5, 6.

A

5. Abbaye (l') royale de Saint-Antoine-des-Champs de l'ordre de Citeaux, par Hippolyte *Bonnardot*, 5.

A. Abrégé du dictionnaire de l'Académie française, d'après la dernière édition de 1878 : *Ancien vocabulaire Nodier* entièrement refondu, 322.

A. Abus (de l') des mots et de ses funestes conséquences par l'abbé *Desgeorge*, 412.

4. Algérie (l') romaine, par Gustave *Boissière*, 255.

4. Allemagne (l') d'aujourd'hui, 1862-1882. Études politiques, sociales et littéraires, par Alexandre *Pey*, 169.

A. Almanach catholique de France, 5ᵉ année, pour l'an de grâce 1884, 486.

1. 2. Alphabet (nouvel) militaire. Texte explicatif de *Vanier*, 412.

4. 5. Amérique (l') préhistorique, par le marquis *de Nadaillac*, 6.

6. Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata edidit *Joannes Baptista Card. Pitra*, 11.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

D

E

F

G

S

T

V

W

Z

2985. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. A. RETAUX.